



Projet Sportif Associatif



Projet sportif 2019-2024

5 route de Pézarches 77515 Hautefeuille Tél : 01 64 65 63 63 • aede@aede.fr • www.aede.fr

Sommaire

Préambule	3
Une association au service des personnes	4
L'AEDE une dynamique de développement depuis 20 ans	5
Une association en action, au travers de ses 28 établissements	6
L'AEDE, une organisation garante de cohésion et d'échanges	7
Le siège : une équipe en appui aux établissements	8
L'accès au sport, une ambition inscrite dans l'histoire et les valeurs de l'AEDE	9

Partie 1

Photographie de la pratique sportive à l'AEDE

• Les personnes accompagnées à l'AEDE, une diversité de profils	13
• Des interventions inscrites dans un cadre référentiel et portées par des valeurs associatives	15
• Des valeurs et un référentiel commun	16
• Les valeurs associatives déclinées sur le volet sportif	17
• L'offre de pratique sportive, une réponse adaptée	19
• Prestations sport dans les établissements et services de l'AEDE	20
• Prestation APS avec STB 77 / STB 93	21
• Pratique « sport en club »	23
• Les disciplines sportives pratiquées à l'AEDE	25
• La gestion globale de l'organisation de la pratique sportive	26
• Les compétences et les moyens humains mobilisés	30
• De nombreux professionnels et bénévoles impliqués dans l'accès au sport	31
• La personne et son parcours sportif	34
• L'expression et la participation des sportifs et de leur entourage	36
• La coordination interne et externe autour du projet sportif de la personne	37
En conclusion : les points forts et les points à améliorer	40

Partie 2

Analyse des évolutions de l'environnement

• Les axes stratégiques de l'AEDE pour les années 2018 - 2027	42
• L'inclusion : objectif majeur	43
• Les bénéfices de la pratique d'activités physiques et sportives	44
• Les dix bonnes raisons d'être au Sport Adapté	45
• Les classifications : un besoin d'équité et une volonté de sécuriser	47
• Les schémas départementaux de soutien à l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées	48
• Les projets régionaux de santé Ile-de-France et Grand-Est	51
• Une opportunité : l'héritage des JOP de 2024	52
En conclusion : Les impacts des évolutions de l'environnement	53

Partie 3

Les orientations générales 2019-2024

• La vision à 5 ans et les axes stratégiques	55
• La déclinaison des axes stratégiques en objectifs généraux	56

Partie 4

Le plan d'action – le suivi et l'évaluation du projet sportif

• La déclinaison en plans d'actions des objectifs généraux	58
• Les modalités de suivi et d'évaluation du projet sportif	64
Conclusion	65
Lexique	66

Préambule



Depuis plus de 60 ans, l'AEDE accompagne des personnes en situation de handicap sur la base de valeurs fortes qui l'animent.

L'activité physique et sportive a depuis l'origine tenu une place particulière dans le cadre de la vie associative et des établissements et services. Initialement activité de loisirs de temps libre, elle a évolué au fil des années dans sa structuration et son organisation, par l'élargissement du public accueilli et les moyens humains et financiers mis en œuvre.

Fort de ces nombreuses années d'expériences dans ce domaine et dans le cadre de l'élaboration du Projet Associatif Sportif 2019-2024, ce document présente le plus fidèlement possible le travail patiemment élaboré et mis en œuvre à travers le sport au sein des établissements et services de l'AEDE et en faveur des personnes accueillies et accompagnées.

L'écriture de ce Projet Sportif Associatif est l'occasion de porter un regard sur le présent et de concevoir l'avenir avec les personnes impliquées afin que l'activité physique et sportive soit non seulement une activité de loisirs ou de dépassement de soi mais aussi un outil au bénéfice du bien-être et de l'épanouissement de chacun en étant attentif aux évolutions des exigences du secteur d'activités et des bonnes pratiques professionnelles.

Pour plus d'informations, pensez à télécharger le projet sportif associatif sur le site internet de l'AEDE <https://www.aede.fr/sport-toi-bien>.

Une association au service des personnes en situation de handicap

L'AEDE gère 28 établissements et services médico-sociaux dans les départements de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Bas-Rhin.

L'AEDE accompagne des personnes de tout âge, en situation de handicap, dans la construction et la mise en œuvre de leurs parcours de vies.



Les personnes accompagnées peuvent présenter une altération de leurs fonctions mentales, cognitives, psychiques, pouvant être associée à des troubles moteurs et sensoriels. Un accompagnement est également apporté à des personnes présentant des maladies neurodégénératives ou un polyhandicap.

Les sources de financement

- 47 % par les Conseils départementaux 77 et 93
- 46 % par l'ARS Ile-de-France et Grand Est
- 7 % en gestion propre (BAPC)

L'AEDE en 2019

+1 500

personnes accompagnées

+900

salariés

28

établissements
dont 4 ESAT

150

bénévoles

2

associations sportives

Guidée par des valeurs d'inspiration chrétienne, l'association reconnaît chaque personne comme étant unique et précieuse. Le **respect**, la **bienveillance**, la **solidarité**, l'**ouverture d'esprit**, la **bienveillance** et l'**engagement** sont au cœur de son projet et orientent son action.



L'offre de l'AEDE s'articule autour de 9 modalités d'accompagnement :

- le soin
- l'hébergement
- l'accompagnement éducatif, pédagogique et scolaire
- l'accompagnement social
- le travail (adapté et / ou en milieu ordinaire)
- la participation sociétale (inclusion et insertion)
- la vie spirituelle,
- les loisirs et la vie culturelle
- le soutien dans toutes les circonstances et dans tous les moments de vie.



L'AEDE une dynamique de développement depuis 20 ans

Créée en 1954 à l'initiative de bénévoles protestants, l'AEDE s'est développée au cours de ces dernières années, dans le respect de son histoire et de ses valeurs.



Le premier local à Châtenay-Malabry (92)

En 1966, l'Association fait l'acquisition d'une propriété à Hautefeuille (77) et ouvre en 1968, un Centre d'Aide par le Travail avec foyer d'hébergement, le Domaine Emmanuel.

A partir de 1997, l'AEDE connaît un développement rapide. En effet, elle crée d'autres établissements de type foyers d'accueil, pour apporter des réponses à de nouveaux besoins : le vieillissement des personnes accueillies et le handicap psychique notamment. Progressivement, l'association renforce son ancrage en Seine-et-Marne, avec en particulier l'ouverture de Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) et une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS).

En 2009, elle s'implante en Seine-Saint-Denis, dans la ville du Bourget, avec l'ouverture d'un ESAT et d'un autre SAMSAH.

En 2012, l'AEDE connaît, pour la première fois, une croissance externe : elle reprend la gestion de quatre établissements déjà existants, issus d'une autre association, l'APEAAINE, par le biais d'une fusion-absorption.

Ayant la volonté d'être attentive aux besoins non satisfaits et de proposer des solutions adaptées et innovantes, l'association se positionne notamment sur des appels à projet.



Le Domaine Emmanuel à Hautefeuille (77)
Premier foyer d'hébergement dans le château

C'est dans cette dynamique qu'a été ouvert début 2015, le premier foyer d'accueil médicalisé pour jeunes malades d'Alzheimer à Cesson (77). L'AEDE a également créé, en juillet 2015, un service Tiers Régulateur de l'accueil familial pour le nord de la Seine-et-Marne.

Après plusieurs années de collaboration par le biais d'un mandat de gestion, l'AEDE a absorbé, à sa demande, l'association le Mont des Oiseaux le 1^{er} janvier 2017. Cette association a géré durant de nombreuses années deux établissements pour enfants et adultes handicapés en Alsace.



FAM à Coulommiers – ouverture novembre 2019

En 2016, l'AEDE a également eu la satisfaction de voir sa candidature retenue pour l'ouverture d'un foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes sur la ville de Coulommiers. Cette nouvelle structure devrait ouvrir ses portes en novembre 2019.

En novembre 2018, le projet proposé par l'AEDE a été retenu pour la création d'un Foyer de Vie pour adultes en situation de handicap psychique dans le département de la Seine-Saint-Denis.

D'autres projets – d'extension notamment – sont en phase de réalisation ou en préparation, pour apporter des réponses aux besoins des territoires et en particulier dans le cas de situations urgentes ou complexes restées sans solution.

Une association en action, au travers de ses 28 établissements

L'AEDE compte actuellement **28 établissements et services**, sur 18 lieux géographiques, en Seine-et-Marne (77) majoritairement. Deux structures sont installées dans la ville du Bourget, en Seine-Saint-Denis (93) et deux autres dans le Bas-Rhin (67).

Les établissements et services sont regroupés par territoire géographique favorisant une cohérence de fonctionnement. Chaque territoire est animé par un **directeur de territoire**.

Les prestations dispensées par les établissements et services de l'AEDE répondent et se conforment à la nomenclature nationale officielle SERAFIN PH :

- prestations de soins et de développement des capacités correspondant aux soins et aux prises en charge thérapeutiques,
- prestations liées au niveau d'autonomie correspondant aux compensations nécessaires dans les actes de la vie courante,
- prestations en faveur de la participation sociale visant à garantir les droits des personnes et à leur permettre une intégration, une inclusion ou une insertion dans la société.



Sport Toi Bien 77
Sport Toi Bien 93



L'AEDE, une organisation garante de cohésion et d'échanges

La gouvernance associative

L'**assemblée générale**, composée de 250 membres, est l'organe souverain de l'association. Chaque année, elle vote les grandes orientations de l'AEDE et approuve les comptes de l'exercice clos à partir des rapports sur la situation financière et morale de l'association. Elle désigne les membres du Conseil d'administration.

Le **Conseil d'administration** est composé actuellement de 18 membres élus par l'assemblée générale. Il se réunit quatre fois par an. Il assure la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'AEDE au travers du bureau, composé du président, du vice-président, du secrétaire et du trésorier, qui se réunit en moyenne une fois par mois.

Au sein du Conseil d'administration, une commission aumônerie ainsi organise les célébrations et fêtes inter-établissements avec l'aide de bénévoles.

La gouvernance associative de l'AEDE repose sur des principes fondamentaux :

- la complémentarité des compétences,
- la transparence,
- la collégialité dans la prise de décision.

Cette organisation permet l'échange, le débat et la prise de décisions.

La dirigeance

Le **directeur général**, par délégation du Conseil d'administration et en collaboration étroite avec le président et le bureau, coordonne la mise en œuvre du projet associatif et veille au bon fonctionnement de l'association. Il est chargé de la politique de communication, de la stratégie de recherche de ressources, des comptes et des budgets. Il participe aux réunions du Conseil d'administration et du bureau et représente l'AEDE dans un certain nombre d'instances.

Le **directeur de territoire** assure la mise en œuvre du projet associatif et veille à la cohérence d'ensemble du pilotage des établissements et services de son territoire.

Le **directeur d'établissement** gère et anime son établissement ou service. Il est garant du bon fonctionnement, de la conformité aux réglementations et de la qualité des prestations.



Le Siège de l'AEDE à Hautefeuille

Un **CPOM** (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) a été signé avec l'ARS Ile-de-France pour les établissements relevant de façon exclusive de cette autorité (ESAT, MAS et IME). Ceci permettra d'ajuster et de mutualiser au mieux les moyens alloués dans le but d'offrir un accueil et un accompagnement de qualité. Ce contrat concerne la période 2017-2021. Il est prévu, qu'à moyen terme, l'ensemble des établissements entre dans cette démarche.

L'accès au sport et à la culture

L'AEDE s'est donnée pour mission de **faciliter l'accès au sport et à la culture** pour les personnes en situation de handicap. Car nous pensons que ces moments d'exercice physique, de découverte ou de détente contribuent à leur **intégration sociale et citoyenne**.



Les associations sportives de l'AEDE, **Sport Toi Bien 77 et Sport Toi Bien 93**, organisent des événements tout au long de l'année. Plusieurs personnes accueillies participent à des tournois d'envergure nationale en sport adapté et sont récompensées pour leurs excellents résultats.

La **marche annuelle de l'AEDE**, ouverte au grand public, est un exemple concret et même le symbole de cette volonté d'intégrer pleinement les personnes en situation de vulnérabilité. Elle rassemble, depuis 2003, plus de 500 randonneurs d'horizons différents.

Un comité propose des **manifestations culturelles** aux personnes accueillies, à ceux qui les accompagnent et aux personnes extérieures : concerts, comédies musicales, spectacles humoristiques...

Le siège : une équipe en appui aux établissements

Le siège de l'AEDE, constitué d'une vingtaine de salariés, réunit plusieurs services qui ont pour mission d'orienter et de soutenir les directions d'établissements.

La **direction administrative et financière** qui assure, en lien avec les directions de territoire, la comptabilité générale et analytique, le suivi budgétaire, le contrôle de gestion, la production des documents financiers et la gestion de la trésorerie.

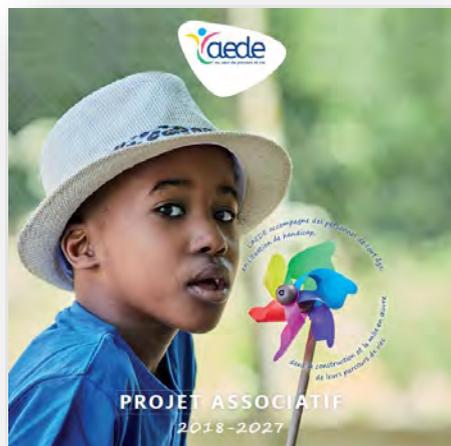
La **direction des ressources humaines** qui assure la gestion centralisée de la paie. Elle apporte un appui aux directions dans le recrutement des nouveaux collaborateurs et dans l'accompagnement du parcours des professionnels. Elle coordonne le dispositif centralisé de formation en lien avec les établissements.

La **direction qualité et innovation** qui coordonne la démarche d'amélioration continue de la qualité et la dynamique de projet et d'innovation au sein de l'AEDE. Elle assure une veille réglementaire et supervise le système documentaire en lien avec les établissements. Elle accompagne et suit les démarches d'évaluation et d'amélioration de la qualité menées par les établissements.

Le **service Système d'Information** assure la gestion du parc informatique, l'administration du réseau et accompagne les établissements et services dans l'utilisation des logiciels métiers.

Le **service Projets et maîtrise d'œuvre** assure la maîtrise d'ouvrage des travaux dans les établissements et services (construction nouvelle, extension, rénovation).

Le **service sport** impulse une dynamique de développement et de diversification des activités sportives auprès des établissements et services de l'AEDE.



Les supports à l'action et à la communication

- Projet associatif
- Lettre trimestrielle « Ensemble » destinée aux salariés de l'AEDE et aux membres du CA
- Publication « Entre Nous » éditée 2 ou 3 fois par an, adressée aux salariés, aux familles, aux bénévoles et aux membres de l'AEDE
- Site internet de l'AEDE : www.aede@aede.fr
- Site des ESAT de l'AEDE : www.esat.aede.fr
- Projets d'établissement, téléchargeables sur le site internet de l'AEDE
- Livret d'accueil des nouveaux salariés, en cours de réécriture
- Charte des salariés, remise avec le contrat de travail
- Charte des bénévoles
- Charte informatique

Les instances

CA (Conseil d'administration) : 4 réunions / an

Bureau du CA : 1 réunion toutes les 6 semaines

CODIR AEDE : 1 réunion / semaine

Directeur général, Directeur général adjoint, Directrice financière, Directeur des relations humaines, Directrice qualité et innovation

CODIR DT : 1 réunion tous les 2 mois

Directeurs de territoire et Direction générale

Réunion des cadres : 3 réunions / an

Direction générale, directeurs de territoire, directeurs, directeurs adjoints, adjoints de direction

Séminaire de rentrée des cadres : 1 réunion / an

Cadres de direction et cadres fonctionnels

L'accès au sport, une ambition inscrite dans l'histoire et les valeurs de l'AEDE

Depuis son origine, le sport occupe une place importante au sein de l'AEDE. Au fil des ans, elle a porté son développement en cohérence avec ses valeurs associatives.

Une dynamique de développement sportif harmonieuse, citoyenne et ambitieuse

En 1968, à l'ouverture du Domaine Emmanuel, le sport est une activité naturellement « spontanée ».

En 1984, un éducateur impulse la création de l'Association Sportive du Domaine Emmanuel (ASDE), devenue aujourd'hui Sport Toi Bien 77. Suite à son implantation en Seine-Saint-Denis, l'AEDE initie la naissance de Sport Toi Bien 93.

Assumant son engagement, l'AEDE met en place un encadrement professionnel dès 2000 avec l'embauche d'une éducatrice sportive.

Cette histoire est portée avec la volonté de proposer des offres « toujours plus haut, plus loin et plus fort » (Baron Pierre de Coubertin) en fonction des souhaits et des besoins des personnes accueillies.

Aujourd'hui, l'AEDE accompagne vers le sport des enfants et des adultes en situation de handicap et de vulnérabilité qu'elle accueille. Cependant, ouverte sur son environnement, elle permet également l'accès à ces activités à des personnes extérieures.

Une mission d'accompagnement transversale dans les valeurs de l'AEDE

Le projet sportif s'inscrit dans les axes stratégiques du projet associatif 2018-2027 duquel il émane, posant l'engagement actif des établissements et services comme incontournable.

L'accès au sport pour les personnes en situation de handicap que l'AEDE accompagne s'inscrit naturellement dans le cadre des valeurs que cette dernière porte dans son projet associatif, communique dans ses différents outils et décline au quotidien dans ses interventions.

Le respect et l'écoute portent l'attention sur l'individualisation du projet de chacun dans la prise en compte et l'acceptation des différences.

La bienveillance est le fil conducteur des interventions et la condition sine qua non d'un comportement bien traitant dans l'encadrement des pratiques. C'est un engagement permettant de réaliser ensemble des projets et des actions en lien avec l'accès aux activités physiques.

La solidarité permet à chacun de bénéficier d'un maximum d'atouts pour faciliter son accès à l'autonomie.

Ces valeurs rejoignent, dans ce qu'elles ont d'universel, ce qui est l'essence même de la pratique sportive au service de chaque individu.

Des dates clés

1984 : Création de l'Association Sportive du Domaine Emmanuel (ASDE) et affiliation à la FFSA

2000 : Embauche d'un éducateur sportif

2002 : ASDE devient Sport Toi Bien 77 et obtient l'agrément sport

2003 : Inauguration du Gymnase du Domaine Emmanuel. Suivront un terrain de foot et un city stade

2004 : 1^{ère} édition de la journée Sport en Famille

2008 : Détachement d'un salarié sur le sport

2010 : 1^{er} projet sportif de l'AEDE

2011 : 1^{er} challenge salariés de l'AEDE

2011 : Agrément sport de l'AEDE

2011 : Création de « Sport Toi Bien 93 »

2012 : 1^{ère} association Sportive Sport Adapté en nombre de licenciés sur l'Ile-de-France

2013 : Recrutement « assistant administratif sport »

2013 : Agrément sport de « Sport Toi Bien 93 »

2014 : Dépôt à l'INPI du logo « Sport Toi Bien »

2014 : Trophée Challenge de l'esprit sportif DDCS77

2017 : Sport Toi Bien 77 « club premium » Sport Adapté d'Ile-de-France

2017 : Accueil du premier athlète de haut niveau Sport Adapté à Sport Toi Bien 93 et à l'ESAT des Mugquets.

2018 : Réécriture du projet sportif

Des actions au service de la personne

Dans la dimension sportive, l'AEDE accompagne les usagers et les établissements dans leur démarche d'accès à la pratique d'activités.

Cela se traduit par différentes interventions :

- Répondre aux besoins des usagers en matière de sports en recherchant l'ensemble des moyens à disposition (mutualisation de compétences, recherche d'encadrements et de financements, etc...)
- Conseiller, informer et structurer les activités physiques et sportives adaptée au niveau associatif dans une cohérence d'ensemble forte de sens pour les usagers et les établissements et services
- Animer le réseau des établissements sur le plan des activités physiques et sportives (APS)
- Coopérer territorialement avec les services des sports des communes, intercommunalités et départements



Un engagement associatif assumé et mis en œuvre au quotidien

L'AEDE se positionne en plaçant le sport comme véritable outil structurant pour les personnes qu'elle accompagne en rédigeant en 2010 une première version de projet sportif associatif.

Elle se donne les moyens pour favoriser l'accès au sport pour les usagers.

Ainsi, elle met à disposition des locaux et des lieux de pratique et favorise la mise en place de personnels dédiés.

Cette volonté énergique fait l'objet d'une communication régulière à l'ensemble du personnel.

Les chiffres clés 2018 du Sport à l'AEDE

1500 personnes accompagnées directement dans les établissements et les services

380 Licenciés Sport Adapté avec les deux associations Sport Toi Bien.

5,8 d'équivalent temps plein salariés identifiés intervenant dans le secteur sportif

20 activités physiques et sportives pratiquées

Le cadre réglementaire applicable au sport et au médico-social

- ✓ Charte internationale du sport – 21 novembre 1978
- ✓ Charte européenne du sport – 24 septembre 1992
- ✓ Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, qui place au centre des dispositifs et des réflexions, les droits de la personne handicapée, en lui conférant une pleine citoyenneté.

Elle institue aussi l'évaluation interne et externe des établissements et services mentionnés à l'article L.312-1 du CASF (article L.321-8 du CASF).
- ✓ Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- ✓ Loi 5 mars 2007 sur les tutelles
- ✓ Décret 3 mars 2017 Annexe 6 sur l'obligation de mettre en place la pratique sportive dans les IME
- ✓ Instruction relative à l'arrêté du 3 mars 2017 – le contenu du cahier des charges du contrat d'objectifs et de moyens (CPOM)
- ✓ Code du Sport dans son intégralité
- ✓ Référencement réglementaire concernant l'encadrement des pratiques (fiches RNCP et de l'annexe II-1 de l'article à A.212-1.)
- ✓ Articles L312-2 et R312-3 du Code du Sport
- ✓ Articles R. 111-39 et R. 111-40 du code de la construction et de l'habitation

Les associations Sport Toi Bien 77 et 93 : une marque de fabrique !

L'appellation « Sport Toi Bien » a été plébiscitée à l'occasion d'un concours lancé en 2002 auprès des usagers et professionnels de l'association.

Il s'agissait de remplacer celui d'ASDE (Association Sportive du Domaine Emmanuel) pour donner une dimension plus globale au vu de l'implantation de l'AEDE sur plusieurs territoires.

L'impulsion donnée à cette occasion a contribué au développement de l'accès de la pratique d'activités physiques et sportives.

Sport Toi Bien 77 voit arriver sa petite sœur 10 ans plus tard en Seine-Saint-Denis sous l'appellation Sport Toi Bien 93 à l'occasion de l'implantation de l'AEDE en Seine-Saint-Denis.

Aujourd'hui ce nom évoquant le **bien-être individuel**, la **positivité**, et le **dynamisme** associatif induit également un sentiment fort d'appartenance. Le nom et la charte graphique ont été déposés en 2014 au regard de l'importance prise par « Sport Toi Bien ».

Ces deux associations permettent aux personnes de s'identifier en tant que sportif.

Elles sont au service des usagers de l'AEDE mais au-delà à toute personne en situation de handicap mental et/ou psychique. Conformément à leurs statuts, elles sont ouvertes à tous (intra et extra AEDE, personne en situation de handicap ou non).

Inscrites dans les valeurs de l'AEDE, elles déclinent ces dernières dans leur fonctionnement et leurs actions.

Les équipements sportifs du Domaine Emmanuel au service des établissements de l'AEDE

En 2003, l'AEDE investit dans la création d'un gymnase sur son site d'Hautefeuille. Par la suite un terrain de foot, un city stade, un boulodrome ont été aménagés.

Ces équipements sont prioritairement à la disposition des établissements de l'AEDE afin de répondre aux demandes et aux besoins des personnes accompagnées. La gestion et l'entretien sont gérés par le Domaine Emmanuel.

La gestion du planning du gymnase est réalisée en concertation avec Sport Toi Bien, les associations sportives extérieures, utilisatrices du gymnase et l'AEDE.



SPORT TOI BIEN (77 et 93) des objectifs inscrits dans les statuts :

- D'entreprendre toute étude technique pour la défense des besoins et des moyens nécessaires au développement des activités de sport et de loisirs des personnes en situation de handicap.
- De favoriser toute action pouvant apporter un mieux être aux personnes en situation de handicap et d'aider à ce qu'elles soient pleinement reconnues dans leurs droits de citoyens
- De favoriser la communication et la connaissance entre les associations de sports et de loisirs, et plus particulièrement de Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis, ainsi que de la Ligue Régionale et de la Fédération Française de Sport Adapté
- De favoriser pour les personnes en situation de handicap toute forme de stages et de compétitions sportives, de séjours de vacances pouvant conduire à une meilleure intégration
- De créer des liens et des ouvertures, par tous les moyens à sa disposition, avec les organismes œuvrant au développement de notre action et plus particulièrement avec les autres associations spécialisées
- De négocier ou d'étudier avec les organismes compétents toutes les recherches ou manifestations pouvant favoriser la connaissance des problèmes sociaux, moraux ou techniques du secteur des personnes en situation de handicap.
- De défendre les principes éthiques et moraux du secteur des personnes en situation de handicap.

Partie 1

Photographie de la pratique sportive à l'AEDE

- Les personnes accompagnées à l'AEDE, une diversité de profils
- Des interventions inscrites dans un cadre référentiel et portées par des valeurs associatives
 - L'offre de pratique sportive, une réponse adaptée
 - La gestion globale de l'organisation de la pratique sportive
 - Les compétences et les moyens humains mobilisés
- De nombreux professionnels et bénévoles impliqués dans l'accès au sport
 - La personne et son parcours sportif
 - L'expression et la participation des sportifs et de leur entourage
- La coordination interne et externe autour du projet sportif de la personne

Les personnes accompagnées à l'AEDE, une diversité de profils

L'AEDE accueille et accompagne plus de 1500 personnes en situation de handicap de tous âges, dans leur parcours de vie.

Le profil socio-démographique des personnes accompagnées en 2017 par l'AEDE

Il est nécessaire de bien connaître **la répartition par âge** afin de mieux cibler les besoins.

Les personnes accueillies et accompagnées par l'AEDE sont principalement des adultes. Les jeunes et enfants représentent environ 6 % du public. Les hommes sont majoritaires dans les structures de l'AEDE.

La pyramide des âges illustre d'une part, le rajeunissement de la population en lien avec les développements récents de l'AEDE et d'autre part le vieillissement des personnes accueillies par l'AEDE depuis de nombreuses années.

Ce constat est illustré par la courbe des âges de l'ESAT des Muguets, récemment ouvert et celle du SAMSAH du Grand Morin qui accompagne des personnes ayant cessé leur activité en ESAT mais conservant une autonomie suffisante au quotidien.

Nous devons pouvoir repérer les différents **types d'accueil** afin de mieux repérer l'accompagnement nécessaire.

547 personnes résident de façon permanente dans les diverses structures d'hébergement de l'AEDE en Seine-et-Marne et dans le Bas-Rhin.

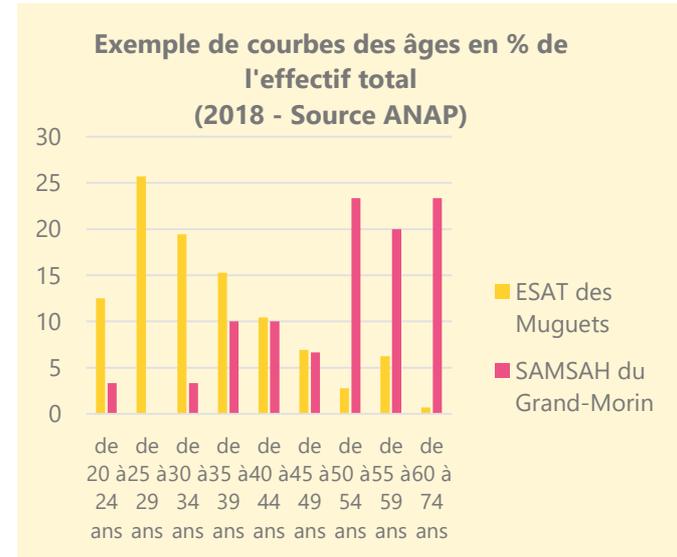
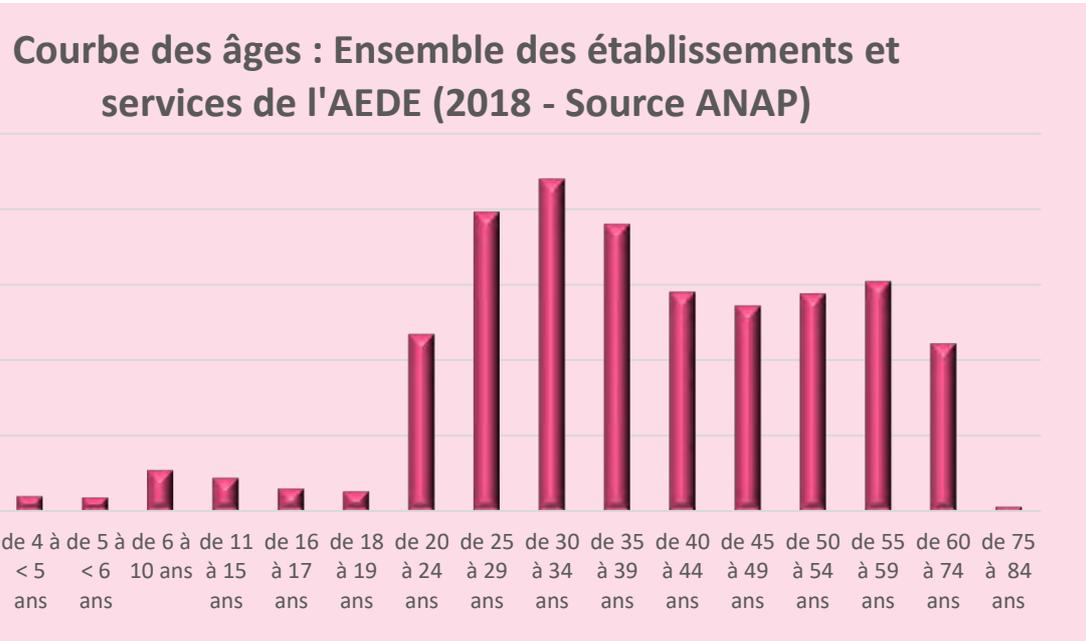
228 personnes sont accompagnées par un SAVS, SAMSAH ou SESSAD. Elles habitent dans un logement personnel ou au domicile familial.

510 personnes sont accueillies quotidiennement dans les 4 ESAT pour exercer une activité professionnelle.

120 personnes fréquentent des centres d'accueil de jour où sont proposées des activités thérapeutiques et occupationnelles.

Répartition hommes/femmes

60 % 40 %



Les types de troubles présentés par les personnes accueillies à l'AEDE

La composition actuelle du public de l'AEDE est le reflet de son histoire.

Historiquement, l'AEDE accompagne des personnes en situation de handicap mental.

Depuis la reconnaissance du handicap psychique par la loi de 2005, la part de cette population est en augmentation constante à l'AEDE. Les troubles psychiques ont une étiologie très variée et de nombreux effets dans la vie quotidienne.

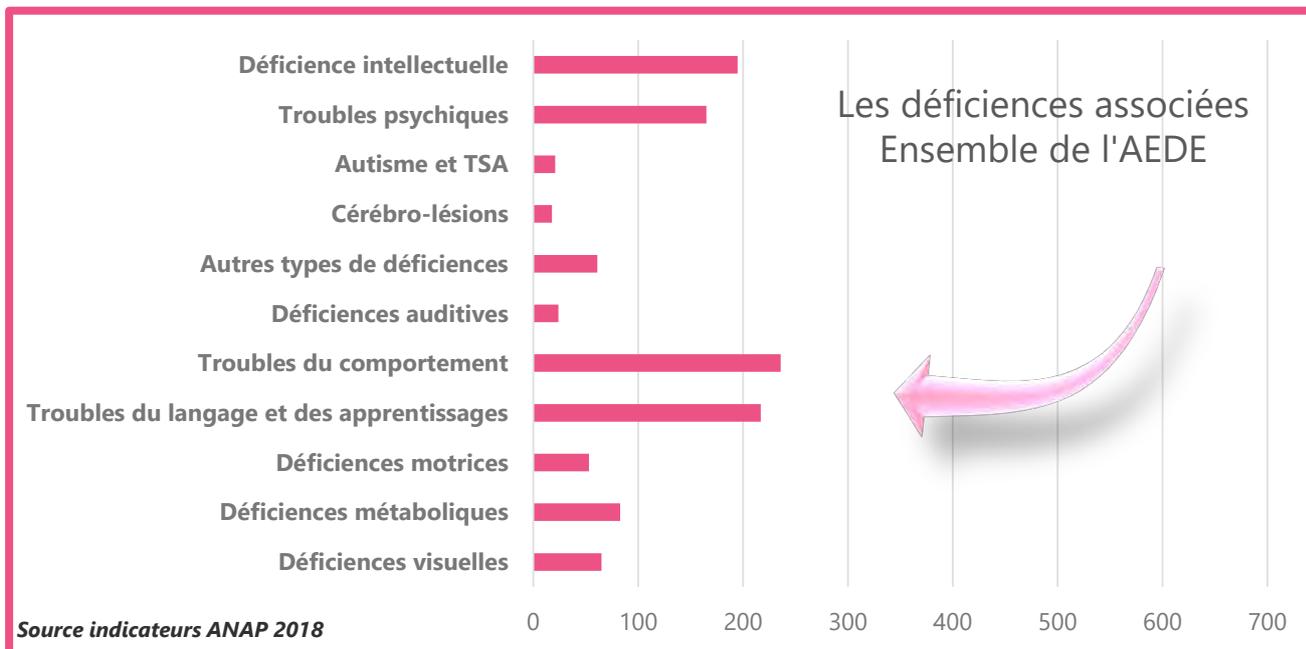
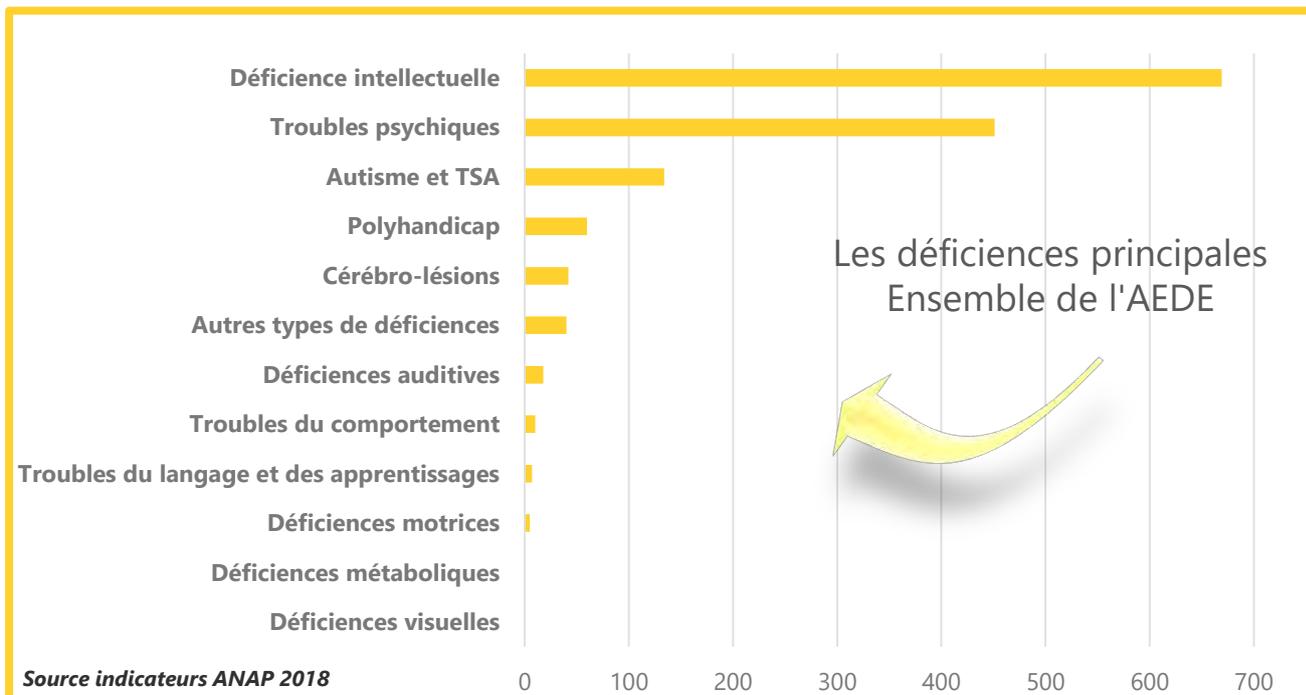
Au cours des dernières années, l'association a ouvert ses portes à des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) et maladies neurodégénératives.

Les nouvelles orientations des politiques publiques incitent à accueillir un public avec des problématiques de plus en plus diverses.

En plus de la **déficienc**e principale, trois personnes sur quatre présentent également **une ou plusieurs déficienc**es associées, qu'il convient de prendre en compte dans l'accompagnement proposé.

Les déficiences et pathologies ont des effets handicapants dans la vie quotidienne des personnes et souvent dans leur capacité à accéder à la pratique sportive ordinaire.

La compréhension et l'application de règles de jeu parfois complexes, la rencontre et la participation à un groupe, un état de santé qui limite les capacités physiques constituent quelques-uns des obstacles. La pratique en établissement ou en sport adapté permet de compenser et dépasser ces handicaps.



Des interventions inscrites dans un cadre référentiel et portées par les valeurs associatives

Le déploiement des activités sportives à l'AEDE est réalisé en conformité avec les textes et réglementations en vigueur dans le secteur médico-social et sportif. Il s'appuie également sur les recommandations de bonnes pratiques et les valeurs portées par l'association.

Textes et références communs du secteur médico-social et sportif

Les principaux textes qui régissent le secteur médico-social sont la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, et la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

Depuis son origine, le sport occupe une place importante au sein de l'AEDE.

La loi du 11 février 2005 conforte cette orientation. En effet, la pratique sportive est un outil important dans le cadre de l'accès à l'égalité des chances et à la citoyenneté. L'AEDE décline depuis de nombreuses années des moyens en cohérence avec ces dispositions.



Elle s'appuie également sur les **recommandations de bonnes pratiques de** la Haute Autorité de Santé (HAS) pour améliorer en continu la qualité de ses interventions.

Cette démarche intègre les réglementations en vigueur concernant les activités physiques et sportives. Elles sont de plusieurs ordres :

- L'encadrement du sport : formations et diplômes.
- La sécurité des pratiques.
- La conformité du matériel et des équipements sportifs.



L'approche d'une professionnelle

L'adhésion au projet sportif associatif par l'ensemble des salariés de l'AEDE et des partenaires est un préalable à sa bonne mise en œuvre au profit des personnes accueillies.

L'activité physique et sportive est un des éléments constitutifs du projet personnalisé de ces personnes. De ce fait, il est notamment nécessaire de réaliser un suivi et des bilans réguliers sur ces activités.

Cela implique également d'accompagner les sportifs dans une démarche de progression et dans leur volonté d'aller le plus loin possible.

Le sport véhicule, à travers ses propres règles, des valeurs. Dans le respect de la différence, le principe de permettre l'accès à la pratique sportive à chacun est essentiel.

Il s'agit de s'adapter aux besoins et capacités de la personne pour lui proposer ensuite des activités dans lesquelles elle pourra s'épanouir et trouver du sens. Le sport peut être apparenté à une boîte à outils : il s'agit d'utiliser le bon outil comme moyen de répondre à des besoins spécifiques de la personne.

De plus, la solidarité sur le terrain de sport prend vie (agir ensemble pour atteindre un objectif commun) et favorise le lien social.

Cette activité apporte une mixité entre les établissements de l'AEDE, et quand cela reste possible, elle permet d'intégrer des sportifs extérieurs de l'AEDE.

Il est important aussi d'étendre son champ de vision afin de proposer un projet personnalisé cohérent et d'accompagner au mieux les personnes.

Alice Ruelle, éducatrice sportive AEDE

Des valeurs et un référentiel commun

Le fonctionnement et l'organisation de l'AEDE, ainsi que les interventions des équipes pluri-professionnelles, s'ancrent dans la réglementation en vigueur, des bonnes pratiques et dans les valeurs de l'association, constituant ainsi un référentiel commun.

L'identité de l'AEDE s'enracine dans les valeurs d'inspiration chrétienne, conduisent à considérer chaque personne (adulte et enfant) comme unique et précieuse. Pour autant, l'AEDE s'inscrit pleinement dans un fonctionnement à caractère laïc.

Elle s'applique à prendre en compte la diversité des modes de vie, des appartenances sociales ou culturelles et s'efforce de promouvoir les valeurs auxquelles elle est attachée.

Solidarité

L'AEDE s'inscrit dans un projet de société solidaire, à la recherche d'une plus grande cohésion sociale, permettant à chaque personne d'y trouver sa place sans être réduite à ses fragilités, à sa situation sociale défavorable ou à son handicap.

Respect

Faire preuve de respect, c'est considérer les personnes fragiles comme des personnes à part entière, susceptibles de pouvoir exercer leur libre arbitre, d'avoir un projet de vie personnel et capables, à leur manière, d'apporter quelque chose à ceux qui les entourent.

C'est les considérer avec dignité, respecter leur intimité, favoriser l'exercice de la citoyenneté et être garant de la confidentialité des informations.

Ouverture d'esprit

C'est dans la pluralité des opinions, des savoir-faire, des compétences et des expériences que l'AEDE souhaite puiser ses réflexions et inscrire son action.

L'ouverture d'esprit rend possible le bien vivre ensemble et permet de faire naître des pratiques et des projets novateurs.



Bienveillance

Se montrer bienveillant c'est être à l'écoute de la personne accompagnée, faire « avec » elle plutôt que faire « pour » elle, marcher à ses côtés en la laissant libre de choisir son chemin et le rythme de ses pas.

C'est aussi croire dans un progrès toujours possible, non pas nécessairement en terme de performance mais plutôt, a minima, en terme d'apaisement, de mieux-être ou d'épanouissement personnel.

Bienveillance

La bienveillance implique d'être sensibilisé aux risques inhérents à la vulnérabilité des personnes en situation de handicap.

Elle nécessite de tout mettre en œuvre pour répondre à leurs besoins fondamentaux, de favoriser leur insertion dans tous les espaces de la vie sociale et de veiller à leur sécurité.

Engagement

Faire évoluer le regard et la place accordés dans la société aux personnes en situation de handicap est une préoccupation constante de l'AEDE depuis son origine.

Elle est ainsi engagée avec conviction dans une démarche militante, habitée par la volonté de relever de nouveaux défis, de répondre à de nouveaux besoins, d'imaginer de nouvelles formes d'accompagnement et de participer activement aux débats, formations et actions qui se rapportent à ces questions.



Les valeurs associatives déclinées sur le volet sportif

En complément des textes, c'est dans ses propres valeurs que l'AEDE trouve les fondements de ses actions et leurs déclinaisons sur le terrain.

L'ouverture à la diversité des idées est un principe qui est cher à l'association. Il s'agit de donner à chacun la possibilité d'exprimer ses opinions ; l'AEDE souhaite faire des différences une richesse en faisant naître des pratiques et des projets novateurs. Le sport doit pouvoir évoluer pour les personnes en situation de handicap.

L'AEDE promeut également la **solidarité**. Sa mission est de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap et/ou de vulnérabilité, notamment de proposer des solutions adaptées et innovantes aux besoins qui n'ont pas encore trouvé de réponse. Elle se préoccupe également des personnes en situation de handicap au-delà de sa mission principale. L'AEDE est solidaire des actions sportives œuvrant à la reconnaissance des personnes en situation de handicap de manière générale.

Le respect est au centre de son projet. En effet, elle reconnaît l'unicité et la valeur de chaque personne, accompagnée ou accompagnante. C'est pouvoir les considérer avec dignité et favoriser leur exercice de la citoyenneté.

La reconnaissance des personnes comme sportifs licenciés ou non est un des aspects de l'exercice de la citoyenneté.

L'ouverture d'esprit aux idées est indispensable pour faire avancer les activités physiques et sportives. Toute demande de pratiques sportives doit être prise en compte dans l'objectif d'accompagner au mieux les personnes.

La bienveillance, qui est un état d'esprit positif et l'intention de faire bien et de faire du bien à celui qui est vulnérable, découle du respect et de la solidarité.

La bienveillance est être à l'écoute et notamment pouvoir accompagner les demandes de sport. La bienveillance à l'égard des usagers est de leur permettre d'accéder à une activité de leur choix et non pas à une activité choisie à leur place. L'accompagnement sportif se construit dans le respect des choix formulés par la personne : la discipline sportive et la forme de pratique (loisirs ou compétition ou encore spectateur ou bénévole).

L'objectif n'est pas forcément la performance mais la possibilité d'avoir un projet individuel sportif adapté.

La bientraitance, dans la pratique sportive, se traduit par la recherche d'activités les plus appropriées et les plus individualisées possible, dans un cadre de sécurité optimum et dans une optique d'inclusion dans le milieu ordinaire.

Enfin **l'engagement** est de faire évoluer le regard de la société sur le handicap : le support des activités physiques et sportives a cette vertu. Il est aussi vecteur de communication. L'engagement militant pour le sport adapté contribue à vouloir faire évoluer le regard. C'est le moyen de relever le défi et de répondre aux besoins.

La dynamique associative s'inscrit dans l'idée de faire reconnaître les usagers auprès des différentes instances comme « Sportif Adapté ». En ce qui concerne la confidentialité, les éléments demandés comme le certificat médical, les données et la classification (classification et vie privée des sportifs...) sont soumis aux recommandations de la CNIL.

Les 7 principes de la charte des salariés de l'AEDE



Respect



Bienveillance



(Eco) responsabilité et sécurité

Ouverture au dialogue



Esprit de partenariat

Confidentialité



Adhésion au projet institutionnel

Une dynamique centrée sur les besoins de la personne

L'AEDE a naturellement pris en compte les activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie. Celles-ci sont des outils précieux pour compléter les réponses apportées aux besoins de chacun. Ces derniers peuvent se définir en référence à la pyramide de Maslow.

Les premiers besoins identifiés pour chacun d'entre nous sont les besoins **physiologiques** : Avoir une hygiène de vie saine et pratiquer une activité physique et sportive permet de lutter contre la sédentarité mais aussi de prévenir l'obésité.

En second plan, le cadre sportif avec ses règles et son éthique participe au sentiment de **sécurité**. Il permet de proposer un environnement stable et de réduire les phénomènes anxieux.

L'adhésion à une pratique sportive via l'inclusion dans une équipe, un groupe qui vit une aventure, amène à partager des moments privilégiés avec les autres : la convivialité, les entraînements, la victoire, la défaite... Ce besoin d'**appartenance** est d'autant plus prégnant du fait des conséquences handicapantes des déficiences et ou des pathologies.

Ne plus seulement être caractérisé par rapport à une situation de handicap mais identifié en tant que « sportif », participe à la reconnaissance positive, **l'estime de soi**.

Le dépassement, la performance, la victoire sur ses limitations sont autant de facteurs favorisant ce sentiment d'**accomplissement**.



La pratique d'activités physiques et sportives, un élément de réponse aux différents niveaux de besoins identifiés par la pyramide de Maslow

Illustration par l'histoire de Jean-Luc, basketteur à Hautefeuille

Jean-Luc, résident du Domaine Emmanuel, était un sportif très assidu depuis des années, il arrivait toujours le premier au gymnase avec un grand sourire. Il exprimait aussi largement sa joie sur le terrain.

Mais un jour, son état de santé ne lui a plus permis de pratiquer son loisir préféré. Afin de pallier les sentiments de colère, la frustration et d'injustice, nous avons cherché ensemble un moyen de ne pas le couper de son activité sportive, tout en respectant l'obligation médicale.

Jean-Luc est alors venu arbitrer ses camarades à chaque entraînement de basket-ball, avec le même enthousiasme qui le caractérisait.

Il assistait aussi aux matchs pour encourager son équipe et continuer son apprentissage de l'arbitrage en regardant les gestes d'un professionnel et en s'entretenant avec lui.

Il est venu ainsi pendant des années à tous les entraînements de basket, y trouvant un rôle important et plaisant.

Dans la boîte à outils du sport, nous avons pioché le rôle d'arbitre pour répondre à des besoins d'épanouissement personnel, de valorisation de soi, de responsabilisation, d'autonomie et de maintien à rester actif.

La personne est au centre de son projet, actrice et traitée dans son ensemble avec respect et bienveillance.

Alice Ruelle, éducatrice sportive AEDE

L'offre de pratique sportive, une réponse adaptée

L'offre de pratique sportive s'est construite avec le développement de l'AEDE, l'arrivée de nouveaux établissements et tient compte de l'expression des besoins.

Une diversité de prestations répondant aux demandes des personnes

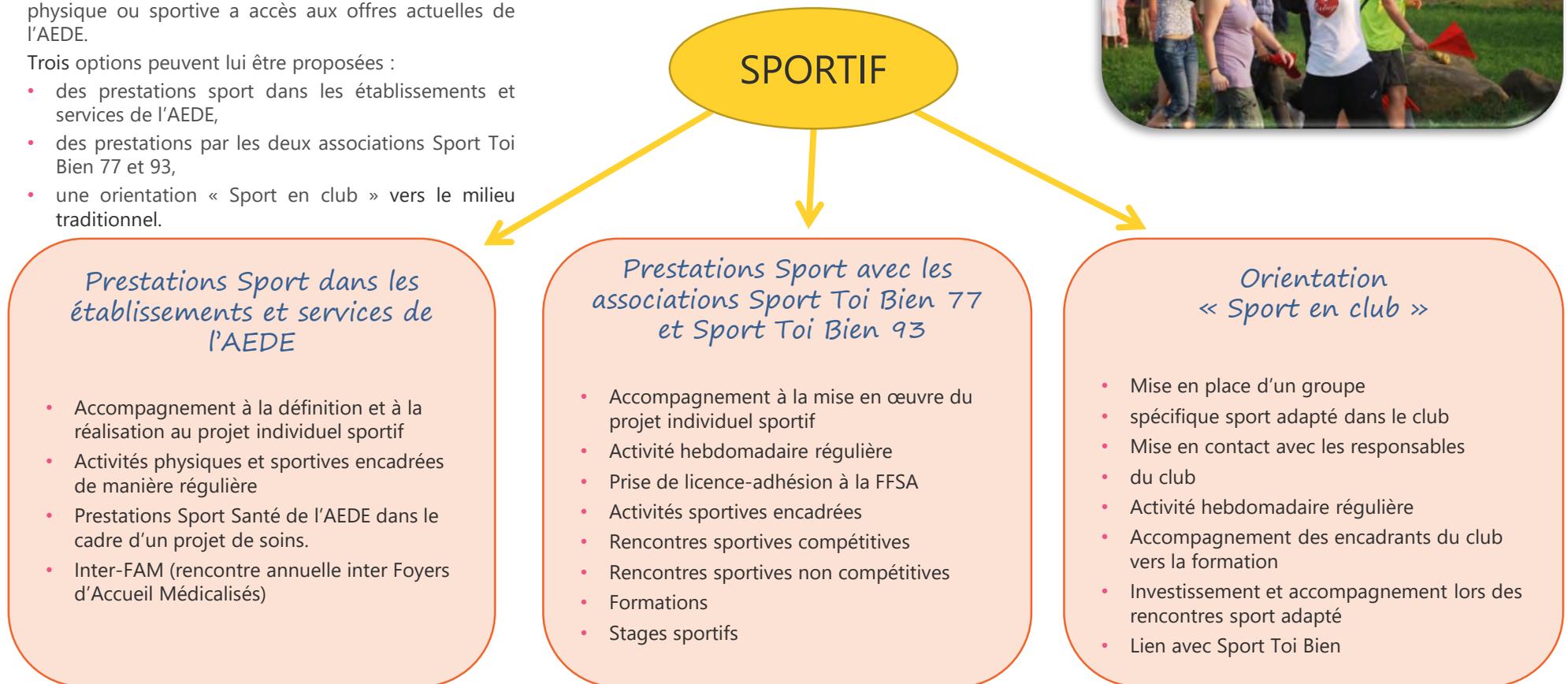
La personne qui souhaite pratiquer une activité physique ou sportive a accès aux offres actuelles de l'AEDE.

Trois options peuvent lui être proposées :

- des prestations sport dans les établissements et services de l'AEDE,
- des prestations par les deux associations Sport Toi Bien 77 et 93,
- une orientation « Sport en club » vers le milieu traditionnel.

Sur l'ensemble de l'AEDE, plus de 636 personnes pratiquent une activité physique et sportive codifiée ou identifiée.

A noter que certains travailleurs d'ESAT considèrent effectuer une activité physique dans le cadre de leur activité professionnelle.



Prestations sport dans les établissements et services de l'AEDE

Dans quelques établissements et services, les équipes éducatives, avec l'aide et le soutien des permanents sport de l'AEDE, mettent en place **un accompagnement de l'usager pour définir son projet individuel sportif**.

Elles s'appuient sur différents outils à disposition pour créer les conditions facilitant la pratique d'une activité physique et/ou sportive régulière (journée découverte, invitation à une séance sportive, visuels lors des présentations aux établissements, etc...).



Les activités physiques sportives sont inscrites dans les plannings de chaque structure concernée.

Dans le cadre des activités physiques et sportives proposées par une éducatrice sportive intervenant sur plusieurs établissements, des rencontres Inter-FAM (inter Foyers d'accueil médicalisés) sont mises en place une à deux fois par an afin de créer des moments conviviaux et de socialisation notamment pour les personnes les moins autonomes des FAM.



Les interventions dans les établissements et services de l'AEDE ont commencé en 2000 avec la volonté de répondre réellement à une demande des usagers. Pour autant, elles n'étaient pas formalisées dans le cadre d'un projet individuel.

Aujourd'hui, chaque personne accueillie à l'AEDE bénéficie d'un projet personnalisé. Cependant la composante sportive n'est pas systématiquement intégrée.



Une personne accueillie à la Résidence Siméon témoigne

« Je suis arrivée à la Résidence Siméon le 2 juin 2015 et je vais avoir 58 ans prochainement.

Il faut que je puisse bouger et que mon corps m'emmène là où je veux.

C'est donc en toute logique que je suis inscrite aux deux séances hebdomadaires de sport proposées à Siméon. Je ne voulais pas rester à rien faire, je voulais que mon corps soit en harmonie avec moi.

Je fais quelque chose qui m'empêche de penser aux choses négatives dans ma tête.

L'activité physique et sportive me permet de gagner en souplesse par exemple Je peux attacher toute seule mon soutien-gorge.

Ma fille m'a demandé de marcher moins vite, elle avait du mal à suivre. Elle était aussi surprise de voir que je savais bien jouer à la pétanque.

J'aime être avec les résidents et faire des choses ensemble. J'aime l'esprit d'équipe.

J'aime me mettre des défis personnels et aller plus loin. Je me motive dans ma tête, et c'est comme ça que j'arrive à pédaler pendant une heure ! ». J'ai perdu beaucoup de poids depuis mon arrivée (22 kg), je me sens mieux et moins fatiguée. La pratique sportive a contribué à mon mieux être.

Je fais aussi partie du groupe sport santé. Je sais que je devrais marcher 30 minutes tous les jours, mais je ne le fais pas tout le temps, surtout l'hiver. »

Prestation APS avec Sport Toi Bien 77 / Sport Toi Bien 93

Les deux associations Sport Toi Bien sont rattachées à la FFSA.

Elles proposent des activités régulières hebdomadaires répondant aux besoins des personnes accompagnées dans les établissements de l'AEDE.

Adhérer à Sport Toi Bien permet de respecter le cadre réglementaire et légal de l'activité (autorisations, assurance, certificat médical, licence...).

Par son statut d'association sportive agréée, Sport Toi Bien bénéficie de moyens qu'elle met au service de la pratique sportive.

Dans le cadre de Sport Toi Bien, il est possible également d'accompagner la personne dans son projet individuel sportif en y incluant différentes approches possibles : de la pratique sportive en passant par la vie associative et l'ouverture que cela permet sur l'extérieur en multipliant les partenariats.

Les associations Sport Toi Bien mettent en place des activités physiques et sportives avec des professionnels titulaires des diplômes requis et forment des bénévoles souhaitant participer à l'encadrement de celles-ci.

Le fait d'adhérer permet de bénéficier des réseaux liés au mouvement sportif. Le travail en collaboration induit des avantages qui sont mis au service des personnes. Cela permet de mieux connaître le milieu sportif.

La prise de licence ouvre la possibilité de participer à des journées découvertes, des rencontres sportives, des championnats à différents niveaux.

La prise de licences via Sport Toi Bien permet au sportif ou au bénévole d'accéder à des **formations**. De même les professionnels peuvent bénéficier de formations permettant de mieux connaître l'environnement sportif.

Enfin des stages sont proposés pour les usagers licenciés.

Modèle de licence FFSA

Modèle de licence FFSA (Fédération Française du Sport Adapté). Le formulaire contient les logos de partenaires (Mondial Assistance France, FDJ, Société Générale, etc.) et des champs à remplir : Sexe, Né le, Club, Assurance, Certificat médical, Date licence, N° licence, Photo, et Part fédérale. L'adresse de la FFSA est indiquée en bas : 3 rue Cépère - 75015 Paris.

Exemple de planning d'activités Sport Toi Bien 93

Lundi BASKETBALL	Mardi FOOTBALL	Mercredi TENNIS DE TABLE	Jeudi BASKETBALL
Gymnase Laura Flessel	Stade de la Motte	ESAT des Muguetts	Stade Nautique
93700 DRANCY ABC Niveau 1 16h30-18h	93000 BOBIGNY BCD Niveau 1 17h-19h	93350 LE BOURGET Tout niveau 15h-16h	93700 DRANCY Niveau débutant 17h15-18h15 Niveau confirmé 18h15-19h15
			Gymnase Roger Salengro 93700 DRANCY BCD Niveau 1 16h30-18h



Exemple planning d'activités Sport Toi Bien 77

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Dimanche
TENNIS DE TABLE 	FOOTBALL 	TENNIS DE TABLE 	FOOTBALL 	TIR A L'ARC 	MULTISPORTS 
77160 CHENOISE 14h-17h : Usagers Résidence des Roseaux	77515 HAUTEFEUILLE 17h-19h : Usagers-Tout niveau	77660 SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX 15h-17h : Usagers du Domaine Saint-Jean et de la Résidence des Servins	77120 COULOMMIERS 17h45-19h : Usagers confirmés- Niveau CD	77515 HAUTEFEUILLE 18h-19h30 : Extérieurs FFSA "Autres pratiquants" et usagers confirmés	77515 HAUTEFEUILLE 10h-11h30 Enfants extérieurs CYRILLE FICHER
JUDO  77515 HAUTEFEUILLE 16h-17h30 ou 17h30-19h	TENNIS DE TABLE  77390 VERNEUIL L'ETANG 14h30-15h30 : Usagers de la Résidence du Chêne	TENNIS DE TAB  77700 SERRIS 19h-20h : Usagers du Domaine du Saule	BASKETBALL  77515 HAUTEFEUILLE 17h-20h : Usagers AEDE-IME Villers	KARATE  77515 HAUTEFEUILLE 18h15-19h15 : Usagers	
BADMINTON  77515 HAUTEFEUILLE 19h-20h : usagers	ANIM ACTION SPORT TENNIS DE TABLE  77120 COULOMMIERS 17h-18h : Usagers de la Résidence Siméon	ATT SERRIS CIRQUE  77515 HAUTEFEUILLE 15h-16h : Usagers 16h-19h : Extérieurs FFEC		KARATE GUIDE  CIRQUE  77515 HAUTEFEUILLE 17h-19h : Extérieurs FFEC	
	TENNIS DE TABLE  77515 HAUTEFEUILLE 19h-20h45 : Usagers du Domaine Emmanuel	NATATION  77100 MEAUX 9h40-11h40 : Usagers			



Pratique « sport en club »

Les expériences montrent que la pratique en club ordinaire pour les personnes en situation de handicap peut se révéler complexe. Dans la réalité elle ne concerne qu'un petit nombre d'entre elles.

L'adhésion du club au projet d'inclusion est indispensable et l'accompagnement par les professionnels du secteur médico-social s'avère souvent nécessaire.

A ce jour, force est de constater que peu de personnes pratiquent en club traditionnel.

La dynamique permettant un accès optimum pour les sportifs se décline par différentes actions :

- Mise en contact avec les responsables du club
- Formation des encadrants du club
- Pratique régulière hebdomadaire
- Accompagnement à des rencontres Sport Adapté
- Maintien du lien avec Sport Toi Bien

Trois exemples illustrent cette possibilité :

- Gabriel a trouvé sa place dans un club de foot où il aide régulièrement sur des événements comme arbitre, bénévoles buvette...
- Charles Antoine s'entraîne depuis 5 ans dans un club d'athlétisme traditionnel.
- Un groupe de 15 sportifs qui s'entraînent dans un club traditionnel de Tennis de Table.



Gabriel dit « Gaby » en pleine action en tant qu'arbitre de touche de foot au club local

Témoignage de Sébastien B. qui a pratiqué du football en club « ordinaire » et dans le cadre du sport adapté. Il fait le bilan de ses expériences en évaluant les avantages et les inconvénients qu'il a pu constater

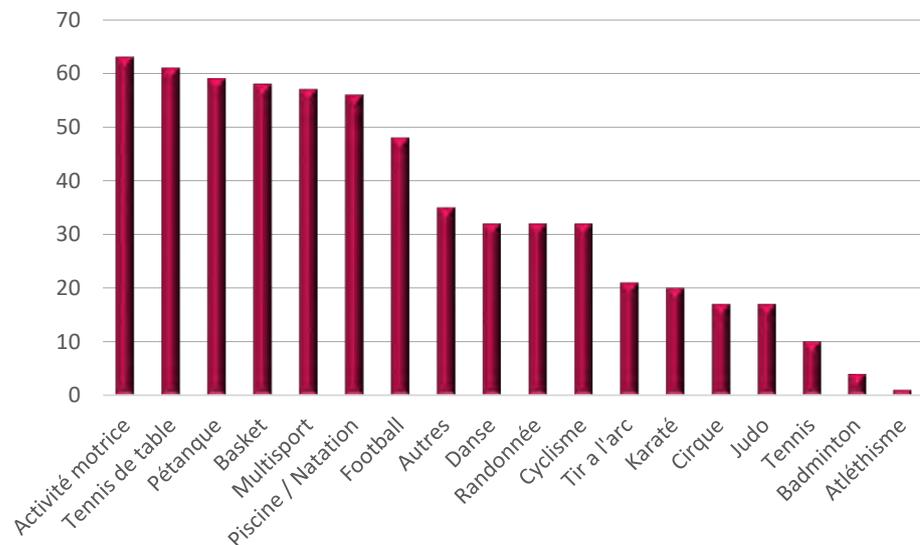
« Milieu traditionnel »	« Sport Adapté »
Difficulté physique	Bonne ambiance
Intégration dans le groupe plus longue	Coach à l'écoute
Entraîneur moins disponible pour l'écoute	Peu de compétitions
Plus de concurrence pour gagner sa place dans l'équipe	Eloignement du lieu de l'entraînement et transport difficile
Difficulté de faire deux entraînements par semaine	Entraînement abordable physiquement
Peu de participation aux matchs de compétition (remplaçant)	Respect présent entre les membres de l'équipe
	Bonne intégration dans l'équipe

Des Activités Physiques et Sportives pratiquées de plus en plus variées

La pratique des activités physiques et sportives à l'AEDE s'est construite en plusieurs phases de par son histoire et des premières demandes exprimées par les résidents via Sport Toi Bien.

Une des premières activités identifiées et retenues a été la pétanque. Accessible quel que soit l'âge et l'autonomie, elle est également facile à mettre en œuvre.

A ce jour, plus de 636 personnes recensées pratiquent une activité physique et sportive sur les établissements et services de l'AEDE. L'ensemble des activités sportives sont accessibles sauf contre indications médicales ou contraintes légales. Le certificat médical est d'ailleurs obligatoire quel que soit le contexte de la pratique.



Au total, 17 disciplines sont proposées dans les établissements ou dans le cadre des associations sportives STB. Six de ces activités rassemblent plus de 50 pratiquants chacune. Leur bonne fréquentation est liée à plusieurs facteurs :

- Popularité parmi les personnes accompagnées
- Incitation à la pratique par une information de qualité
- Présence et disponibilité de professionnels et des bénévoles qualifiés pour encadrer l'activité

A noter que la natation ou plutôt « l'activité piscine » a plus une vocation de loisirs sans but d'apprentissage dans la grande majorité des établissements.

"L'activité motrice" apparaît également comme une pratique importante. Elle est sans but compétitif pour un public n'ayant pas les notions de règles du jeu. Elle n'est pas suffisamment prise en compte malgré des besoins importants constatés. Cependant elle nécessite un encadrement professionnel sportif plus conséquent.



Nombre de pratiquants par discipline sportive dans l'ensemble de l'AEDE en 2017

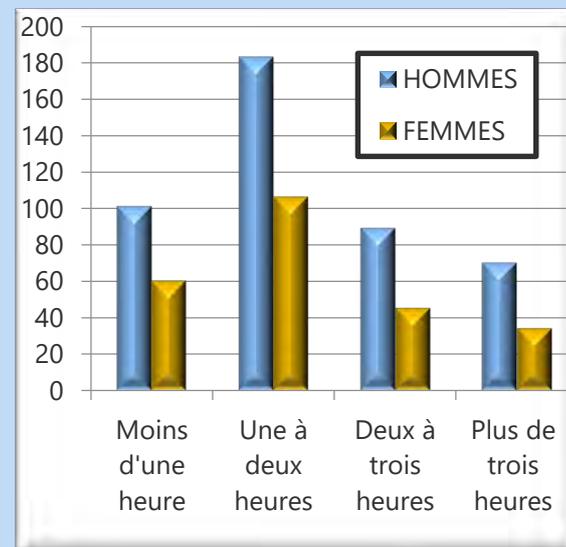
Une pratique à renforcer

Il est habituellement reconnu qu'un minimum d'une demi heure d'activité physique par jour contribue au maintien d'un meilleur état physique et bien être.

A travers le temps de pratiques hebdomadaires, on observe que 10 à 15 % des personnes accueillies atteindraient l'objectif d'une pratique suffisante.

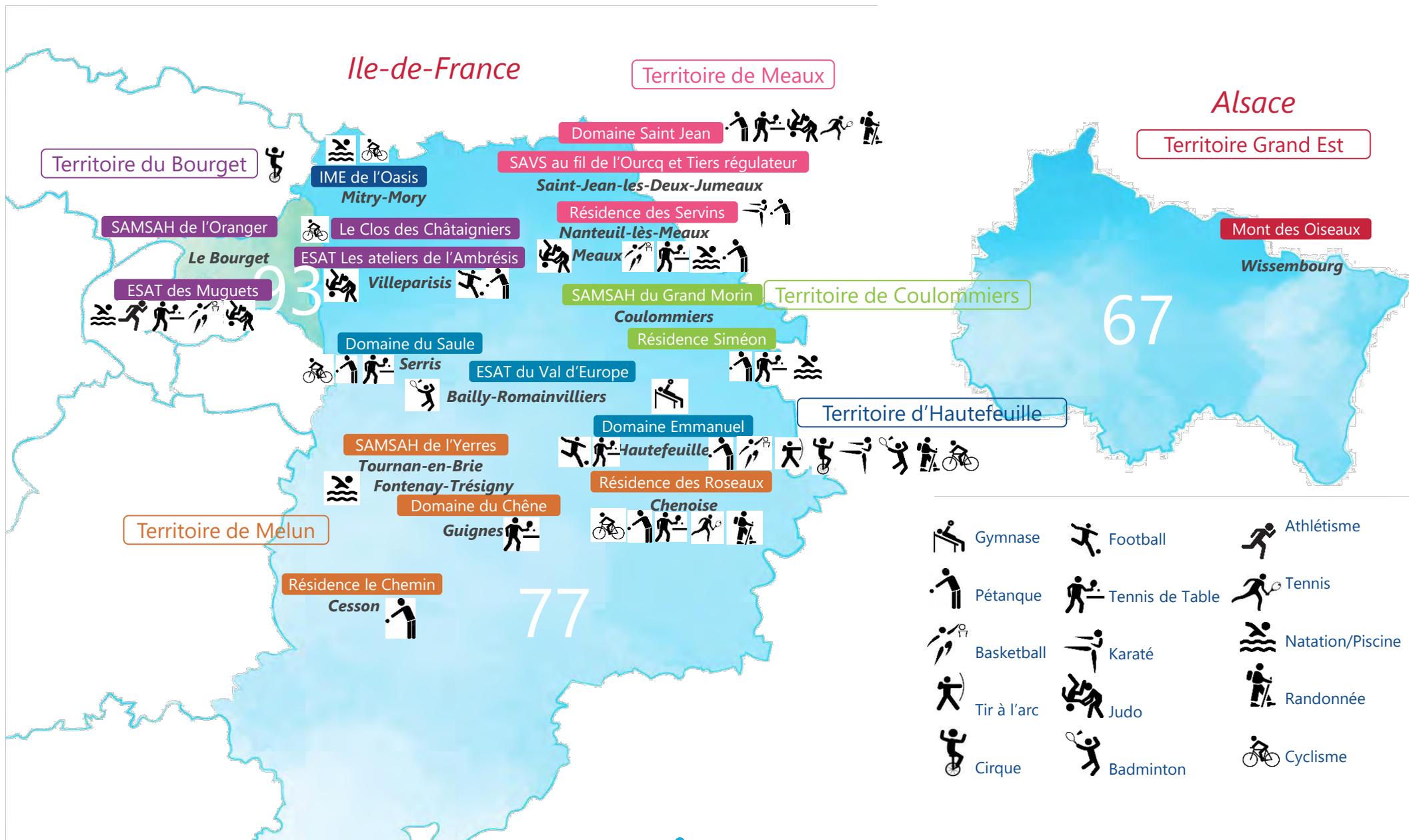
Cependant, cette même analyse montre qu'un grand nombre d'usagers de l'AEDE ont un profil sédentaire.

Actuellement, nous ne disposons pas de plan de recommandations ou dispositif d'incitation à la pratique d'activités physiques et/ou sportives.



Temps de pratique hebdomadaire des activités physiques et sportives

Les disciplines sportives pratiquées à l'AEDE



La gestion globale de l'organisation de la pratique sportive

Au service de la personne, l'organisation du sport à l'AEDE s'articule autour de plusieurs acteurs : les permanents sport du siège, les établissements et services de l'AEDE et les associations Sport Toi Bien 77/93. Elle se décline à différents niveaux : humain, financier et budgétaire, matériel et équipement.

Coordination et animation interne

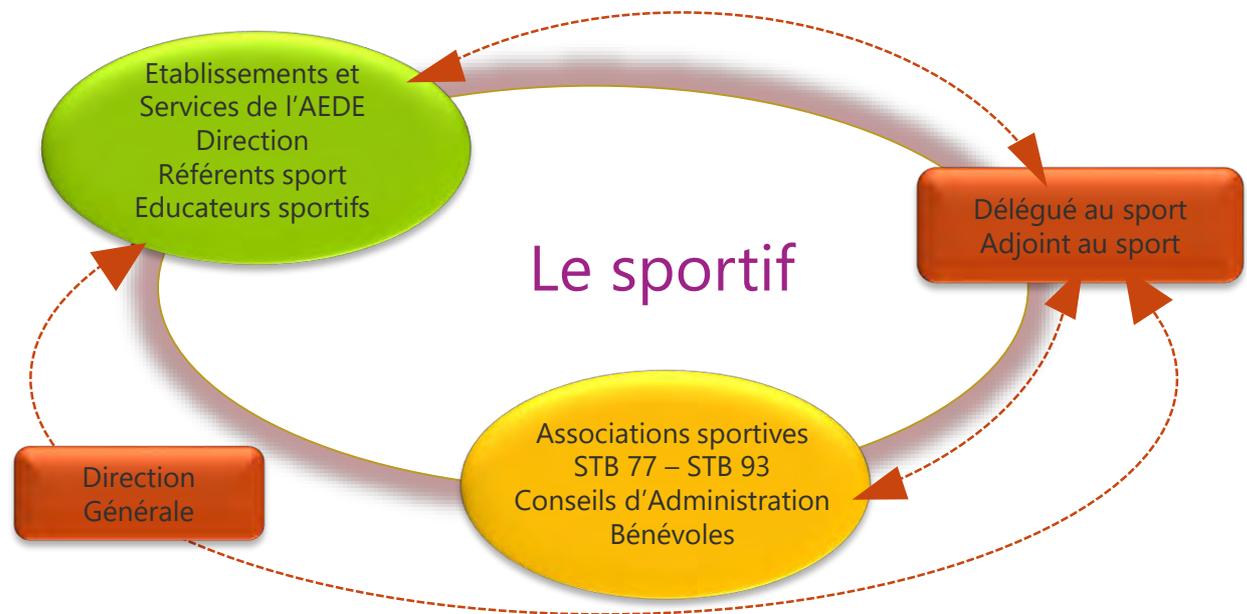
La pratique régulière des activités physiques et sportives est organisée, encadrée et animée par l'établissement ou le service, et/ou par les associations sportives Sport Toi Bien. Les intervenants sont salariés de l'AEDE, bénévoles ou prestataires extérieurs.

Pour les activités ponctuelles (journées découvertes, tournois...), les organisateurs (FFSA, Ligue Sport Adapté Ile de France et CDSA77 et CDSA93) communiquent les informations et le calendrier des manifestations directement aux établissements et services soit via le siège de l'AEDE soit via Sport Toi Bien.

En tant que clubs sportifs affiliés FFSA, les associations STB permettent aux licenciés d'accéder aux divers championnats.

L'AEDE, par les actions de **ses permanents sport**, impulse une dynamique de développement et de diversification des activités sur son territoire d'intervention (77 et 93). Elle met à disposition des associations sportives ses équipements pour l'organisation de stages et de formation.

Certains établissements ou services ont mis en place **un référent sport** dont la mission est d'assurer le relais dans l'organisation du sport entre sa structure, les sportifs, les partenaires et Sport Toi Bien.



Gestion administrative assurée par l'équipe sport du siège

Le délégué et l'adjoint au sport ont pour mission de :

- Assurer la communication et la liaison administrative avec les établissements, les bénévoles, les entraîneurs et les instances du Sport Adapté
- Gérer les dossiers d'inscriptions et souscrire les licences
- Organiser les réunions et rédiger les comptes rendus des conseils d'administration et des assemblées générales des associations Sport Toi Bien.
- Gérer les planning d'activités : gymnase, installation et équipement, journées découvertes et compétitions
- Organiser des manifestations : sport en famille, challenge inter-établissements, etc.
- Travailler sur les outils de communication
- Rechercher des financement et préparer les dossiers de demande de subventions
- Tenir la comptabilité des associations STB 77 et 93 en lien avec la direction financière du siège
- Gérer les championnats : inscriptions, réservation d'hébergements...

Des espaces de réflexion collective et d'information sur les pratiques.

Les occasions de réunions sont multiples pour parler du Sport et du développement de sa pratique, différents lieux sont identifiés.

Depuis 2004, lors des **réunions de cadres**, un point de l'ordre du jour est consacré au sport.

Ce temps est essentiellement dédié à la transmission d'informations à l'ensemble des cadres de l'AEDE présents. Cela contribue à une dynamique collective et à une cohésion des établissements.

Les Conseils d'Administration de **Sport Toi Bien 77 et Sport Toi Bien 93** sont constitués avec une représentation des cadres, des salariés, des bénévoles et des sportifs afin d'y associer le plus grand nombre.

Ils donnent aux sportifs la possibilité d'exprimer leurs besoins, de débattre mais aussi de s'investir dans la vie associative.

A la demande, **le chargé de mission peut intervenir pour accompagner chaque établissement et service** dans l'optique d'accessibilité à la pratique sportive pour un, plusieurs ou l'ensemble des usagers de l'établissement.

Certains établissements et services organisent des **réunions sport**. Elles se tiennent avec les usagers, l'équipe éducative, le référent sport afin de construire un projet d'accessibilité sportive au plus grand nombre.

Les référents sport de certains établissements et services se sont rencontrés à trois reprises depuis 2010. L'objectif était de renforcer la cohésion dans la dynamique sportive associative. Et on peut regretter qu'elles n'ont réuni que peu d'établissements malgré leur caractère indispensable.



La référence est un concept utilisé dans l'accompagnement des personnes et l'organisation institutionnelle. Il se décline sur 2 axes : la référence liée à l'activité et celle centrée sur l'individu.

En matière d'activité sportive à l'AEDE, la référence désigne la personne qui dans chaque établissement et service assure les missions de mise en place de la stratégie associative, la coordination des activités, la communication et l'information autour de la thématique du sport. Son rôle s'exerce au sein de sa structure sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique et en collaboration avec l'ensemble des référents sport.

Dans l'accompagnement individuel des personnes accueillies, il assure la constitution du dossier sportif de chacun, Il est l'interlocuteur privilégié de l'utilisateur dans son suivi et le garant du bon déroulement de son parcours sportif qu'il intègre dans le projet d'accompagnement global.

Témoignage d'une référente sport

Nous sommes 4 éducatrices référentes sport dans chaque secteur du foyer.

Nos missions :

- Proposer divers sports à tous les résidents,
- Créer des plannings de sport pour le foyer d'hébergement et le CAO,
- Inscrire aux sports les résidents en lien avec leur responsable légal,
- Assurer le lien avec les responsables de Sport Toi Bien et les éducateurs sportifs,
- Anticiper les congés des entraîneurs pour une meilleure gestion des trajets avec PAM 77,
- Communiquer et/ou aller à la recherche d'informations pour trouver des renseignements, des clubs et d'autres sports,
- Organiser la participation des usagers aux championnats et tournois, avec leur participation et celle de l'établissement,
- Apporter toutes les informations importantes auprès des collègues.

Dorénavant, nous nous organisons en équipe pour nous répartir le travail et j'ai obtenu un crédit d'heures par semaine.

Chaque éducateur prend en charge toutes les informations ou les inscriptions pour les transmettre dans son secteur. C'est un projet que j'affectionne beaucoup car le sport apporte un réel bien-être physique et moral aux résidents.

Par ailleurs, nous aimerions rechercher d'autres partenaires pour répondre aux demandes des résidents, avec des activités plus diversifiées : boxe, gymnastique douce, handball, danse, etc... Car certains résidents souhaitent changer leurs activités sportives car celles pratiquées ne correspondent plus à leurs attentes.

Beaucoup de résidents aimeraient reprendre l'activité tir à l'arc, faire du judo, de la natation.

Karine DIAS

Référénte sport au Domaine du Saule

Les sources de financement de l'accès au sport

Le financement des activités physiques et sportives se fait par divers canaux selon le cadre de leur réalisation.

Chaque établissement propose dans son budget de fonctionnement des moyens dédiés à cet objet. Leur utilisation relève de la responsabilité de chaque directeur dans la limite des moyens autorisés par les autorités de tarification (salaires, prestation de service ...).

Les associations STB 77 et 93 sont financées par les cotisations et les participations des adhérents. Leurs fonctionnements sont soutenus par des subventions accordées par les Conseils Départementaux 77 et 93 et les Directions Départementales de la Cohésion Sociale dans le cadre de programmes de développement et d'accès au sport. Chaque établissement de l'AEDE contribue par un montant forfaitaire annuel aux charges de fonctionnement.

La gestion du matériel et des équipements

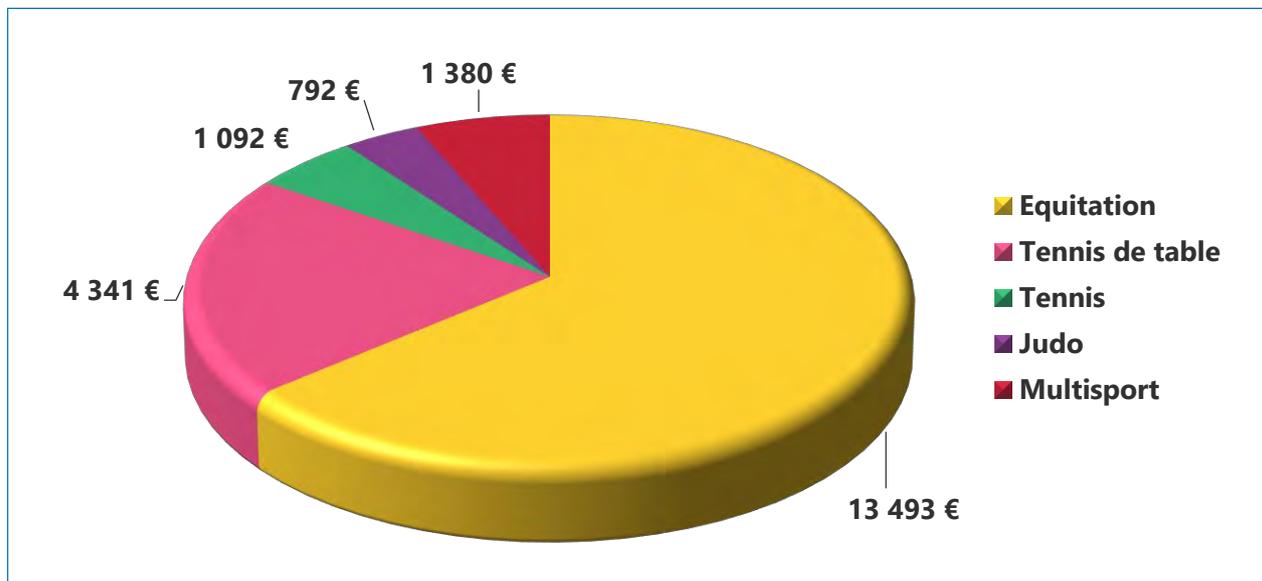
Une partie du matériel sportif se trouve dans les établissements où se déroulent les activités. Sa gestion relève de chaque établissement.

Une autre partie est à disposition dans le gymnase d'Hautefeuille. Il appartient principalement à l'association STB77. L'espace réduit de stockage rend sa gestion délicate nécessitant une réflexion.

Le gymnase et le plateau sportif attenant sont les équipements appartenant à l'AEDE.

Dans une volonté d'ouverture vers l'extérieur, ces équipements sont accessibles à des associations extérieures à l'AEDE.

Montants consacrés par les établissements pour l'encadrement d'activités sportives 2017



L'installation sportive d'Hautefeuille

Le gymnase, le terrain synthétique et le terrain de foot d'Hautefeuille sont gérés depuis 2003, année de leur construction, par le Domaine Emmanuel. L'ensemble des charges est supporté par ce dernier incluant : électricité, chauffage, nettoyage, entretien, travaux, contrôles de sécurité, gestion planning...

Une ouverture sur l'extérieur induit une gestion du planning rigoureuse. Des associations sportives comme Sport Toi Bien, une association de tennis, un club de foot, un club de volley ou encore un club de basket utilisent le gymnase dans le cadre de convention, de mise à disposition avec contreparties (financières ou d'engagements).

La gestion du bâti, qui a déjà 15 ans, doit prendre en compte les travaux de rénovation, d'isolation ou encore d'extension en cours actuellement.

Il convient de s'interroger sur le devenir de ce complexe sportif qui est un outil précieux pour l'AEDE et STB dans le cadre des manifestations, des activités sportives et un lieu de rencontre important et de mixité sociale pour les personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, de nombreux équipements sont mis à disposition, par les collectivités locales, des sportifs de l'AEDE en Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et dans le Bas-Rhin



Les compétences et les moyens humains mobilisés

Le développement des pratiques sportives nécessite de s'appuyer sur des professionnels disposant des compétences et des diplômes conformes au code du sport. Ces derniers peuvent être des bénévoles.

Des activités nécessitant des diplômes et des compétences validées

L'encadrement des activités physiques et sportives par des professionnels, dans le cadre du secteur du handicap, est soumis à l'obligation de diplômes (article A. 212-1 du code du sport).

Les principaux diplômes du secteur sont :

- La licence STAPS Activités Physiques Adaptées orientée sur le handicap.
- Diplôme d'Etat JEPS APSA ou Diplôme d'Etat Supérieur JEPS APSA
- Brevet Professionnel JEPS APT (ancien BEESAAPT) avec certification de spécialisation pour des activités multisports.

Tous ces diplômes sont référencés au RNCP.

Les titulaires des diplômes DEJEPS d'une discipline peuvent encadrer tout public mais uniquement dans la discipline concernée.

Tout éducateur sportif doit obligatoirement détenir une carte professionnelle. Son diplôme doit être affiché sur le lieu où il encadre l'activité.

Les activités sportives dites à risques (parachutisme, escalade, natation...) ne peuvent être encadrées que par des professionnels de la discipline.

Sport Santé : une spécificité

Une éducatrice sportive a bénéficié de la formation « éducateurs Sport Santé » reconnue par l'Agence Régionale de Santé. Elle permet de construire un projet Sport/ Santé en offrant les meilleures conditions pour l'accompagnement de l'utilisateur.

La spécificité de cette démarche s'inscrit dans la prévention des pathologies parfois lourdes comme l'obésité, le diabète, l'hypertension artérielle, les pathologies cardiaques...



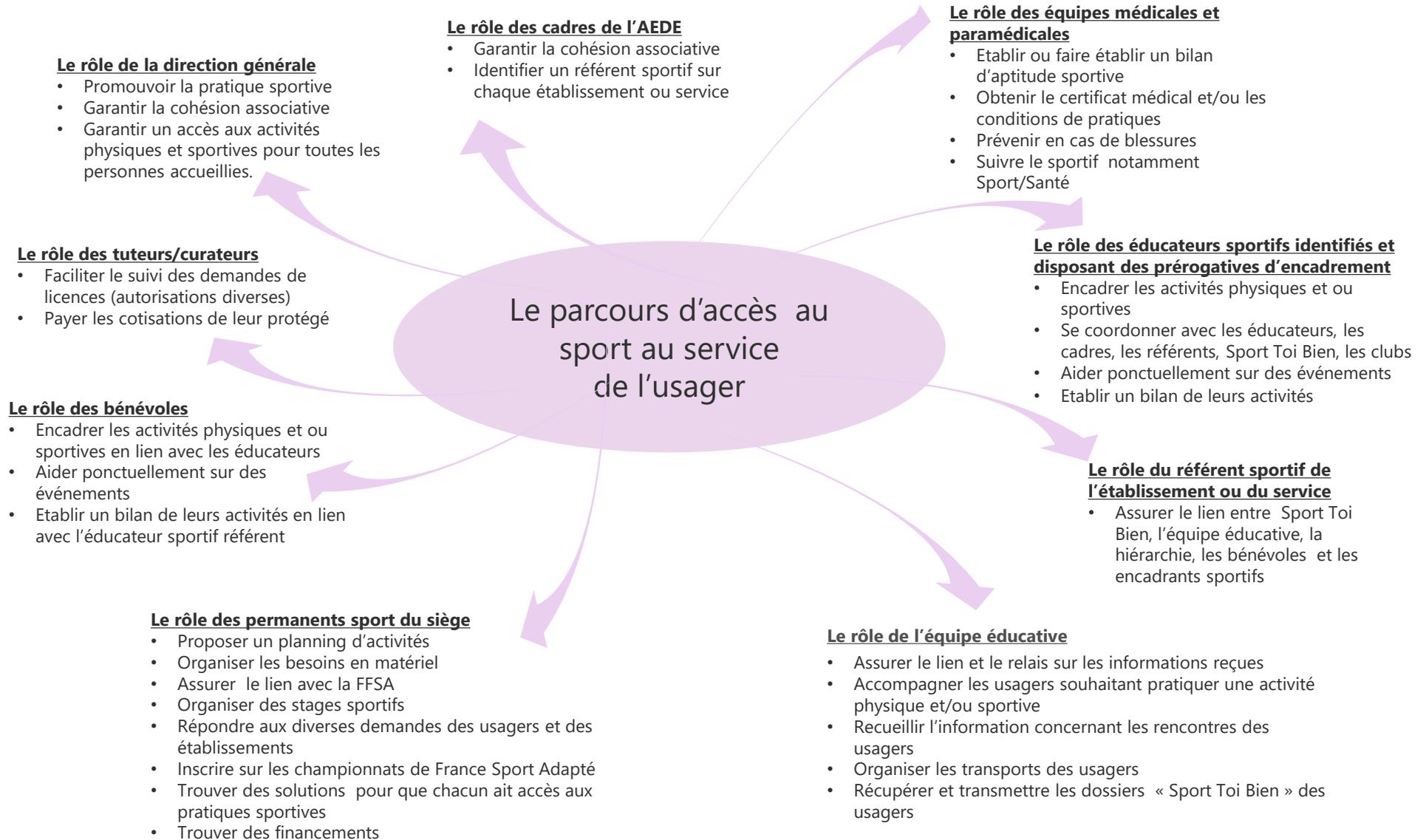
Nombre de professionnels (en ETP) intervenant pour les Activités Physiques et Sportives à l'AEDE 2018

	Domaine Emmanuel	Domaine du Saule	Domaine du Chêne	Résidence Siméon	Domaine Saint-Jean	IME Oasis	Résidence des Roseaux	ESAT des Muguetts	Siège AEDE
Effectif en ETP		1,0			0,5	1,0	0,3	1,0	2,0



De nombreux professionnels et bénévoles impliqués pour garantir l'accès au sport

Différents acteurs peuvent intervenir en appui, orientation et soutien. Une bonne coordination et une transmission efficace d'information sont de ce fait nécessaires.



Les bénévoles : des acteurs investis auprès des sportifs

De nombreux bénévoles se sont investis depuis plusieurs années de manière ponctuelle ou régulière.

Les premiers sont sollicités pour l'organisation et le déroulement d'événements notamment (arbitrage, accueil, restauration, transport, buvette,...).

Les bénévoles réguliers, moins nombreux, sont une ressource précieuse pour encadrer des activités diverses et variées.

Ils permettent aux sportifs accueillis dans nos établissements et services de pratiquer et de progresser dans leur discipline. Nous mettons en place diverses actions pour les mobiliser et les fidéliser : appel à bénévoles, charte des bénévoles ou encore moments conviviaux. Ils sont là avant tout pour partager une passion.

Jean-Claude ODELUT - Bénévole à l'AEDE (Sport Toi Bien)

Je suis bénévole au sein de l'AEDE depuis 11 années, essentiellement pour l'association Sport Toi Bien. J'ai décidé de m'investir pour encadrer des personnes en situation de handicap mental et psychique dans 2 activités principales, le cirque et le tennis de table. Ces activités correspondent à mes compétences particulières dans le cirque depuis 20 ans avec des jeunes et des adultes, et au niveau du tennis de table depuis 45 ans comme entraîneur, coach et joueur.

Le choix de travailler au sein du sport adapté en loisir (cirque) et compétition (tennis de table) est venu naturellement sans connaître le monde du handicap puisque je n'ai pas d'exemple dans ma famille.

L'activité tennis de table apporte un sens aux sportifs en situation de handicap par l'entraînement dirigé et beaucoup d'émotions lors des divers championnats.

Le contact de ces sportifs m'amène à réfléchir tout le temps sur le travail à effectuer de par la compréhension du handicap de chacun qui évolue à tout instant. Il est très important pour moi de pouvoir travailler avec les professionnels qui encadrent ces personnes en permanence.

Afin de les soutenir dans leur engagement, l'association leur propose des formations autour des spécificités des personnes accueillies.

De plus, ils peuvent bénéficier d'un soutien par les professionnels qui accompagnent les sportifs au quotidien dans les établissements et services de l'AEDE.

Nicole ODELUT - Bénévole à l'AEDE (Sport Toi Bien)

Retraîtée depuis 2008, je me suis investie dans des activités circassiennes et pongistiques au sein de l'AEDE. N'étant pas concernée par le handicap, c'est pour moi une expérience très enrichissante. Voir chacun s'épanouir une heure par semaine, encouragé par les éducateurs, est un plaisir considérable.

Se faire accepter des personnes différentes, transmettre mon savoir et recevoir leur confiance est le défi que j'ai réussi en plusieurs années, aux côtés de Jean-Claude, mon mari, dans ce gymnase favorable à la pratique de bien des activités.

A l'occasion de démonstrations diverses, la cohabitation des enfants, parents et résidents apporte à chacun un large univers sur la différence, la tolérance, et le respect de chaque individu. Mon désir est de toujours chercher, innover dans la pratique ludique des arts du cirque qui regroupe concentration, adresse, volonté, estime de soi, art de se présenter devant un public car chacun doit être valorisé en fonction de ses aptitudes. Le handicap permet de voir la vie telle qu'elle est et non telle qu'on l'imagine.

APPEL A BENEVOLES

**CHAMPIONNAT DE FRANCE
BADMINTON SPORT ADAPTE**

06 au 08 novembre 2015 // 8 h - 19 h
Mouroux (77)
Gymnase du complexe sportif - Rue du Moulin

Entrée libre et gratuite

Sous l'égide de la Fédération Française du Sport Adapté, l'association Sport Toi Bien et la ville de Mouroux organisent le :

Championnat de France de badminton du 6 au 8 novembre 2015.

Nos sportifs sont en situation de handicap mental ou psychique et votre aide nous est précieuse pour assurer une organisation du championnat dans les meilleures conditions (Commission restauration, sécurité, matériel...). Plus de 150 badistes sont attendus !

COUPON REPONSE BENEVOLEAT CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BADMINTON SPORT ADAPTE
Si l'aventure humaine et sportive vous tente pour le week-end, pour un jour ou pour quelques heures, n'hésitez pas !

Nom : Prénom :
Tél : @ :

Une réunion est prévue le mardi 3 novembre

Disponible le : vendredi 06/11 samedi 07/11 dimanche 08/11

A adresser à Sport Toi Bien : 7 route de Pézarches 77515 HAUTEFELILLE
Tél: 01 84 75 87 30 / 06 13 88 03 22
@: sporttoibien@aede.fr

Les prestataires extérieurs

Les établissements et les associations Sport Toi Bien sollicitent des professionnels pour assurer l'encadrement de certaines disciplines sportives .

Dans ce cas, les séances sportives s'organisent de manière régulière avec un suivi différent en fonction de chaque prestataire :

- Encadrement technique des séances
- Accompagnement des sportifs sur des rencontres ou compétitions extérieures
- Participation à l'élaboration et la mise en œuvre du projet individuel sportif

Les stagiaires

Les établissements peuvent recevoir des stagiaires en formation DEJEPS APSA ou encore en Licence APSA .

Ces derniers apportent une véritable valeur ajoutée par la pertinence de leur regard extérieur et leur expertise.

Une dynamique de formation

Pour accompagner la motivation et l'implication des collaborateurs dans les pratiques sportives régulières des personnes accueillies, des formations sont nécessaires.

C'est pourquoi depuis quelques années, les associations Sport Toi Bien avec leurs partenaires, mettent en place des formations collectives sportives. Elles sont proposées aux professionnels des établissements et services de l'AEDE.

Les formations peuvent être également ouverte aux licenciés STB qui en expriment la demande.

Les principales formations depuis 2010

Collectives

- ✓ 2010 Formation Médiateur de jeu pétanque
- ✓ 2012 Formation AQSA
- ✓ 2013 Formation Randonnée 1^{er} niveau
- ✓ 2014 Formation Randonnée 1^{er} niveau
- ✓ 2016 Formation marche nordique
- ✓ 2017 Formation arbitre/ coach tennis de table

Individuelles

- ✓ DESJEPS APSA
- ✓ Entraîneur Sport/ Santé

Public concerné

- ✓ Salariés
- ✓ Bénévoles

Témoignages sur les apports d'une formation sport

Monitrice éducatrice au Domaine Emmanuel depuis plus de dix ans maintenant, j'ai pu bénéficier de 2 formations via Sport Toi Bien : Arbitre fédérale de «pétanque » sport adapté puis « Randonnée ».

A l'époque, beaucoup de résidents du Domaine Emmanuel pratiquaient la pétanque et les éducateurs étaient souvent sollicités pour les accompagner lors des différentes compétitions. Afin de pouvoir les accompagner au mieux, j'avais besoin de me familiariser avec les règles de ce jeu. C'est pourquoi j'ai fait le choix de cette formation. Suite au départ de la responsable de l'activité pétanque, mon collègue et moi-même avons pris le relais. Aujourd'hui, nous sommes donc référents de l'activité pétanque au Domaine Emmanuel. Il y a 21 résidents qui pratiquent ce sport. Nous les encadrons lors des entraînements et les accompagnons en compétition. C'est une activité très appréciée des usagers. Elle leur permet de se socialiser, de faire attention à l'autre, d'apprendre à faire confiance à leur partenaire et de se respecter mutuellement. Pour ceux qui ont plus de capacités intellectuelles nous leur apprenons à s'auto-arbitrer lorsqu'ils jouent, mesurer les distances entre le cochonnet et les boules pour savoir qui a le point.

La deuxième formation choisie était celle de la randonnée. Les usagers étaient demandeurs d'aller marcher un peu en forêt. Alors, lorsque le temps nous le permettait certains dimanches, nous allions nous balader dans la forêt à côté du Foyer.

Lorsque Sport Toi Bien nous a proposé une formation randonnée, une grande partie de l'équipe éducative s'y est inscrite. Nous y avons appris à nous repérer sur une carte, à tracer un itinéraire, à nous servir d'une boussole. Ce qui a permis aux salariés d'être plus rassurés pour organiser des marches autre part que dans la forêt d'Hautefeuille. Et c'est ainsi qu'à l'arrivée du beau temps, certaines petites marches peuvent être organisées par les éducateurs pour les résidents.

Céline Sayed Ahmed Mustafa, Monitrice éducatrice



La personne et son parcours sportif

Chaque personne doit pouvoir bénéficier d'une individualisation de son accompagnement vers une pratique sportive mise en œuvre dans son environnement de vie.

Dans la mesure du possible, le sportif doit pouvoir pratiquer son activité à proximité de son domicile ou de son travail. L'accompagnement par le sport à l'AEDE s'inscrit dans le parcours de vie de la personne. Il s'articule autour de plusieurs étapes et s'appuie sur différents supports administratifs.

Conditions médicales d'accès aux sports

La visite médicale préalable à une pratique d'activité physique et sportive relève d'une obligation légale. Elle doit préciser les disciplines accessibles à chacun et déterminer les contre-indications éventuelles.

La responsabilité de la bonne application de cette règle relève de l'éducateur sportif encadrant. Pour une pratique avec licence fédérale, le certificat médical est valable un an et peut être prolongé de deux ans maximum sous réserve de la présentation annuelle de « l'attestation du questionnaire santé » positif.

Cette possibilité n'est pas ouverte aux sportifs pratiquants dans le cadre des établissements. Dans ce dernier cas, ils doivent fournir un certificat annuel.

Développement d'activités motrices, pratiques de loisirs et de compétition

Chaque sportif a la possibilité de choisir son activité en fonction de son souhait, de ses capacités et éventuellement de ses besoins.

Au-delà des entraînements sportifs et des séances de sport, l'accompagnement vers les compétitions départementales et régionales reste le moyen de porter

différentes choses comme :

- Se donner des objectifs
- Être capable de s'investir pleinement
- Rencontrer des personnes
- Vivre des moments de sport intense à travers le partage et le dépassement de soi
- Concrétiser les efforts tout le long de l'année
- Communiquer

Les activités proposées ne se limitent pas à la compétition. Des pratiques « loisirs » sont proposées à chacun, quelle que soit son autonomie :

- Parcours orientés
- Activités motrices, ou encore des jeux sportifs.

Prise de licences

A ce jour, la prise de licence sportive à la FFSA n'est pas étendue à l'ensemble des pratiquants d'activités sportives dans l'AEDE. Elle s'effectue pour les sportifs adhérents aux associations STB à chaque début de saison.

Championnats FFSA Départementaux – Régionaux – Nationaux

Les licenciés STB participent aux championnats départementaux et régionaux pour se qualifier aux championnats de France. Cette manifestation est l'aboutissement de tout le travail de l'année sportive, avec non seulement sa compétition, mais aussi son séjour et sa soirée de gala. La Fédération Française de Sport Adapté développe par ailleurs des rencontres nationales appelées « Défis » qui rentrent dans une dynamique non compétitive et qui sont également des vecteurs dans les objectifs du parcours du sportif.

Un outil pour définir le projet personnel sportif

Dans le cadre de la définition du **projet personnel sportif** des personnes accueillies à l'ESAT des Muguetts et à la Résidence des Roseaux, les encadrants ont utilisé un outil élaboré par le Comité Départemental Sport Adapté 77 pour interroger chaque usager. A ce jour cet outil est disponible sur le site internet du CDSA 77.



A chacun son défi !
A chacun son projet sportif !!



Préparons ensemble ton projet personnel sportif

Es-tu de sexe ? féminin masculin

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

Dans quelle tranche d'âge es-tu ?
 7-10 ans 11-15 ans 16-20 ans 21-35 ans 36-45 ans 46-55 ans 56-65 ans + 65 ans

Dans quelle structure es-tu ?
 IME-IMPro MAS SAMSAH Foyer Occup ESAT SAVS Aucune Autres

Dans quelle ville ?

Pratiques-tu une ou plusieurs activité(s) Sportive(s) ? oui non

Si oui laquelle ou lesquelles ?

Activités Motrices Athlétisme Badminton Basket Boxe Cirque Danse Escalade Football Handball Judo Lutte Pétanque Plaisance/Natation Randonnée Vélos Tennis Tennis de table Tir à l'arc

Autres :

Pratiques-tu en : club établissements chez toi

Combien de fois ? 1 fois par semaine 2 fois par semaine 3 fois par semaine
 1 fois par mois 2 fois par mois quelques fois par an

Si non aimerais-tu en pratiquer ? oui non

Lequel ou lesquelles ?

Activités Motrices Athlétisme Badminton Basket Boxe Cirque Danse Escalade Football Handball Judo Lutte Pétanque Plaisance/Natation Randonnée Vélos Tennis Tennis de table Tir à l'arc

Autres :

Quelqu'un de ta famille souhaiterait-il participer à la vie associative ? oui non

Son nom : Son prénom :

Son adresse :

Son téléphone : Son email :

Une offre construite suivant les besoins : une bande dessinée comme support d'information et de promotion

Socialisation

Le projet sportif de la personne s'inscrit dans son parcours de vie.

Il participe à sa socialisation avec différents objectifs :

- La reconnaissance de sa citoyenneté
- La rencontre avec les autres
- L'ouverture sur l'extérieur
- La mise en œuvre de son pouvoir d'agir notamment via un engagement bénévole

Séjours et stages sportifs

Dans le parcours sportif de la personne, il a été demandé et mis en place des stages sportifs pour les usagers. C'était en réponse à une demande, en remplacement de séjours de vacances de plus en plus chers et ne répondant pas forcément aux attentes et besoins des usagers.



Charles-Antoine Kouakou lors des championnats du monde Athlétisme en 2017



Un exemple d'accompagnement d'athlètes de haut niveau du Sport Adapté

Le fait d'accueillir un athlète de haut niveau est assez récent, pour l'AEDE. C'est une première !

Les athlètes de haut niveau du Sport Adapté sont inscrits sur la liste du ministère des sports en fonction de la discipline, des résultats internationaux et des compétitions recensées importantes. C'est le cas pour un des sportifs licenciés à Sport Toi Bien 93, travailleur à l'ESAT des Muguets. M. Kouakou est issu d'un IME de Seine-Saint-Denis. C'est un jeune sportif licencié à Sport Toi Bien 93 depuis 2014 et plusieurs fois Champion de France d'Athlétisme Sport Adapté (sur 100 m, 200 m et 400 m).

Il est reconnu Athlète de Haut Niveau par le ministère des sports et participe à différentes rencontres internationales en vue des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques 2020 et 2024.

Il travaille à l'ESAT des Muguets depuis le 1er décembre 2017. Il est nécessaire d'adapter son rythme de travail en fonction des entraînements avec son club, de sa préparation mentale et physique et des compétitions avec le pôle France.

Il est accompagné par le CNASEP (Centre National d'Accompagnement Social, Educatif et Professionnel des Sportifs de Haut Niveau) dépendant du Pôle France de la FFSA.

L'AEDE et les associations Sport Toi Bien s'appuient sur de tels parcours exemplaires pour communiquer et favoriser l'émulation des sportifs ou potentiels sportifs.

L'expression et la participation des sportifs et de leur entourage

La personne accompagnée est au centre de son projet sportif. Il est construit avec elle et pour elle. Plusieurs possibilités lui sont offertes, ainsi qu'à ses proches pour s'exprimer.

Les modalités de participation individuelle ou collective des sportifs

Les usagers de l'AEDE sont investis dans les associations Sport Toi Bien à travers les **réunions Sport Toi Bien**. Les statuts de ces dernières prévoient leur représentation au sein des conseils d'administration qui les placent ainsi au cœur du dispositif de décision de l'accès à la pratique sportive.

Dans le cadre de **son projet individuel**, la personne exprime ses demandes en termes de pratique sportive au même titre que pour les autres dimensions de son accompagnement.

Témoignage de parents de sportifs de l'ESAT des Muguetts

«Le sport, c'est vraiment un plus. Le basket, il y a des règles à respecter et c'est collectif. Cela a permis à mon fils de se structurer mentalement, d'avoir un esprit d'équipe.»

«Les animateurs font un travail extraordinaire.»

«Alexis fait plus que le sport: il leur apprend le respect les uns des autres, le fait de se réunir, de partager.»

«Aubagne, c'était super: 800 participants pour le tournoi!»

Le conseil de la vie sociale des établissements est un lieu où la question de l'accès à la pratique sportive peut être abordée.

Interview d'un membre CA de STB : Christophe L. Vice-Président Sport Toi Bien 77

En tant que sportif de STB77: « J'ai 33 ans et je fais du basket-ball à Hautefeuille depuis 2005. Avant, j'ai joué au football en club, et du multisports avec Alice. C'est comme cela que j'ai entendu parler du basket-ball et que j'ai eu envie d'en faire. Depuis, je suis toujours motivé de la tête aux pieds. Avec une balle, je suis plus en motricité avec moi-même : marquer des paniers, faire de longues passes, et m'améliorer dans mes gestes. Je vois une progression.

Ce qui me motive c'est de mettre en avant mes photos pour l'équipe. On a une bonne équipe, c'est bien, ça me motive. Le sport m'aide à me défouler après le travail. Faire le championnat de France nous permet de faire des voyages en équipe, et d'en rencontrer d'autres avec des niveaux différents.

Chacun donne le meilleur de soi-même tout en étant soi-même, et c'est là que l'on est une bonne équipe. Cela ne me dérange pas de faire les trajets jusqu'au Domaine ».

En tant que vice-président de STB77 : « Je vis bien ce poste, seul hic, je ne peux pas toujours aller aux réunions de conseil d'administration à cause de mon travail. Je reçois les invitations et les comptes rendus. Je trouve que je m'implique bien et je suis fier de ce poste ! »

COMITE NATIONAL DU HANDICAPÉ ET SPORTIF PARALYMPHIQUE

Sentez-vous sport!

Promenade en calèche, poney, tir à l'arc, arts du cirque, tennis de table, escalade, javelot sur cible, disc golf, badminton, football, palets vendéens, pétanque, et bien d'autres sports encore...

Une journée en famille

Dimanche 13 septembre 2015 de 10h30 à 18h
au Domaine Emmanuel
7 route de Pèzarches - 77515 Hautefeuille

Cette journée est ouverte à tous. L'entrée et le parking sont gratuits. Restauration et buvette sur place (Observatoire visible à sporttoibien@ae.de.fr)

RETROUVEZ LA CARTE DE FRANCE DES ÉVÉNEMENTS SENTEZ-VOUS SPORT SUR WWW.SENTEZVOUSSPORT.FR

#REALITE Semaine européenne du sport

Renseignements : 06 20 99 55 78 - sporttoibien@ae.de.fr



La coordination interne et externe autour du projet sportif de la personne

Pour mener à bien son action, le service sport de l'AEDE assure des missions de coordination interne et externe au service du parcours sportif de l'usager

Une dynamique de coordination en interne pour les établissements et les usagers

Dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre du projet individuel sportif, le service sport assure une mission d'information auprès des usagers et des établissements. Il communique les possibilités de pratiques à l'AEDE via Sport Toi Bien et les associations sportives de leur environnement.

Cette dynamique sportive est relayée, auprès des personnes accueillies, par différents types de professionnels selon le contexte de chaque établissement ou service :

- Le référent sport s'il en existe un
- Un personnel éducatif
- Ou d'autres salariés investis dans la dimension sportive

Leurs actions participent à l'implication de l'ensemble des équipes au projet sportif individuel et collectif.

Une dynamique de coordination en externe avec les différents acteurs...

Afin de répondre au mieux aux diverses demandes de pratiques sportives, le service sport développe des liens avec les collectivités locales, l'état, les associations sportives extérieures, la FFSA et ses antennes. De plus, il est en recherche permanente de bénévoles et de professionnels pouvant accompagner, soutenir ou encadrer les usagers dans les activités.

Les acteurs externes de communication sont aussi nécessaires pour relayer une communication externe via Entre nous, Ensemble, site internet, réseaux sociaux et presse locale.

Programmation de l'utilisation du gymnase du Domaine Emmanuel

de	à	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche		
08:30	08:45	PROJET SANTE ESAT Epioea Alice Ruelle		MEPTOYAGE / YMNASE 7h30 à 9h30					M a t i n	
08:45	09:00									
09:00	09:15									
09:15	09:30									
09:30	09:45									
09:45	10:00									
10:00	10:15		TIR A L'ARC 10h-11h30 AEDE en attente d'encadrement							
10:15	10:30			MULTISPORTS CAO Serris AEDE Alice Ruelle	TIR A L'ARC en attente d'encadrement		MULTISPORTS Résidence Siméon AEDE Alice Ruelle	TENNIS COVY EXTERIEUR		TENNIS COVY EXTERIEUR si besoin
10:30	10:45		MULTISPORTS 9h30-12h CAJ Résidence des Servins AEDE Alice Ruelle							
10:45	11:00									
11:00	11:15									
11:15	11:30									
11:30	11:45									
11:45	12:00									
12:00	12:15									
12:15	12:30									
12:30	12:45									
12:45	13:00									
13:00	13:15									
13:15	13:30									
13:30	13:45				PROJET SANTE ESAT Epioea Alice Ruelle					
13:45	14:00									
14:00	14:15						COMPETITIONS BASKET-BALL Matchs à domicile de STB			
14:15	14:30									
14:30	14:45	SPORT SANTE Epioea AEDE Alice	MULTISPORTS Résidence Siméon AEDE Alice Ruelle	ARTS DU CIRQUE 15h / 16h St Jean Rousseaux Rouvre	MULTISPORTS Résidence des Servins CAO Serris AEDE Alice Ruelle	MULTISPORTS Résidence du Chêne AEDE Alice Ruelle	FOOTBALL CLUB UNION FOOT FAREMOUTIERS POMMEUSE DAMMARTH SUR TIGEAUX EXTERIEUR 15h17h			
14:45	15:00									
15:00	15:15	MULTISPORTS Résidence du Chêne AEDE Alice Ruelle								
15:15	15:30									
15:30	15:45									
15:45	16:00									
16:00	16:15									
16:15	16:30									
16:30	16:45									
16:45	17:00									
17:00	17:15	MULTISPORTS CAO Serris / Domaine Emmanuel AEDE Alice Ruelle	FOOTBALL Domaine Emmanuel Résidence des Servins Domaine du Saule Alice Ruelle Christian Jardin	TIR A L'ARC Domaine Emmanuel 17h / 19h En attente d'encadrement ARTS DU CIRQUE Licenciés FFEC 18h / 19h Nicole & Jean-Claude Odelot	BASKET-BALL Domaine Emmanuel Domaine du Saule Alice Ruelle Ahmed Badaoui	ARTS DU CIRQUE Licenciés FFEC 17h / 19h Nicole & J.Claude Odelot				
17:15	17:30									
17:30	17:45									
17:45	18:00									
18:00	18:15									
18:15	18:30									
18:30	18:45									
18:45	19:00									
19:00	19:15									
19:15	19:30									
19:30	19:45									
19:45	20:00									
20:00	20:15	TENNIS COVY EXTERIEUR	TENNIS DE TABLE Domaine Emmanuel Jean- Claude Odelot	BASKET COULOMMIERS BRIE BASKET EXTERIEUR						
20:15	20:30									
20:30	20:45									
20:45	21:00									
21:00	21:15									
21:15	21:30			TENNIS COVY EXTERIEUR	TENNIS COVY EXTERIEUR	BASKET COULOMMIERS BRIE BASKET EXTERIEUR				
21:30	21:45									
21:45	22:00									
22:00	22:15									
22:15	22:30									
22:30	22:45									
22:45	23:00									
23:00	23:15									
23:15	23:30									
23:30	23:45									
23:45	00:00									



Une vision associative globale au service du projet individuel sportif de la personne

L'AEDE est consciente que l'accès au sport des personnes qu'elle accompagne, nécessite un engagement qui va au-delà de ses propres structures. Elle s'implique dans les instances départementales, régionales et nationales de réflexion et d'action pour participer à la structuration locale des activités physiques et sportives adaptées dans une démarche inclusive.



...relayée vers de multiples partenaires extérieurs

Les communes et intercommunalités représentent des partenaires incontournables. Elles détiennent et gèrent les équipements sportifs qui permettent un accès à la pratique sportive. Elle peuvent aussi apporter d'autres moyens comme la communication, l'aide sur des événements sportifs, le lien avec les établissements accueillant des personnes en situation de handicap.

La Fédération Française de Sport Adapté et ses déclinaisons territoriales sont les partenaires principaux pour pratiquer les activités physiques et sportives. Elles assurent un cadre sécuritaire et réglementaire optimum.

Les établissements et services médico-sociaux de l'AEDE et hors AEDE peuvent favoriser et accompagner le développement de la pratique. Ce dernier passe par la mutualisation et la mise en place de créneaux de manière conjointe.

Les bases de loisirs via la Ligue Régionale Sport Adapté permettent d'accéder à des activités de pleine nature et de plein air.



Partenariat avec le Conseil Départemental 93 représenté par Monsieur Stéphane Troussel en soutien à Charles-Antoine Kouakou dans le dispositif « Génération 2024 »

Les Conseils Départementaux (77 et 93) et le Conseil Régional Ile-de-France participent à la promotion et au financement du développement sportif. Ils apportent leur contribution sur les événements, les actions de développement et aussi pour la construction, la rénovation ou la mise à disposition des équipements sportifs.

Les Directions Départementales et Régionales de la Cohésion Sociale et de la jeunesse et des sports interviennent sur le volet emploi, la réglementation, la formation ou bien encore dans le cadre des financements.





Service des Sports Commune de Drancy

La Ville de Drancy est dans une dynamique très favorable au développement de Sport Toi Bien et du Sport adapté. Vos activités sportives régulières sur la ville et l'organisation du Championnat de France de Basket Sport Adapté en 2017 sont des vecteurs de développement importants. Pour se développer, il est nécessaire que votre association communique ses résultats sportifs auprès des services de la ville afin d'amplifier le phénomène d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap mental. De plus la participation aux événements de la ville et une communication auprès des établissements spécialisés, des familles, des parents ou personnes en situation de handicap permettront une véritable valeur ajoutée au dynamisme auprès de tous les publics sur la ville de Drancy. De plus la ville reste ouverte pour développer de nouveaux créneaux sportifs

Marie Couturier,
Directrice du service des sports

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Seine-et-Marne (DDCS)

Soutient le développement de la pratique sportive au bénéfice des personnes en situation de handicap. Si le traditionnel effort d'aide à l'accessibilité au sport consiste avant tout à accompagner un tissu associatif sportif qui s'étoffe, s'équipe et s'adapte de plus en plus, il apparaît que cela ne suffit pas toujours à augmenter la pratique de manière satisfaisante chez ces publics. Il est incontournable de développer et structurer aussi une offre d'activités physiques au sein même des établissements.

C'est tout l'enjeu du travail qui doit être mené : aider les établissements et services médico-sociaux à se doter d'un volet sportif dans le projet de vie, d'accueil et de soins des usagers, organiser une pratique associative interne attractive et motivante, embaucher lorsque c'est possible des éducateurs sportifs qualifiés qui encadreront les activités, développer des partenariats extérieurs vers les clubs alentours pour favoriser la pratique inclusive. Comprendre cet enjeu est la clé pour faire que le sport passe du statut de loisir ponctuel à celui de pierre angulaire d'un parcours de soin, de bien-être et d'insertion sociale.

Yannis CAMPIONE, Référent sport handicap, DDCS

Fédération Française Sport Adapté

Le Sport favorise le mieux être aussi bien physique que psychique.

La Fédération Française de Sport Adapté impulse et développe les pratiques sportives adaptées. Elle véhicule non seulement des vertus éducatives mais également accompagne chaque sportif vers un projet d'excellence sportive. Elle lui permet de s'épanouir, de s'ouvrir sur l'extérieur, de se retrouver dans des valeurs. Elle lui donne surtout la possibilité de réussir une inclusion en pratiquant une activité physique et sportive.

La Fédération Française de Sport Adapté c'est avant tout un réseau de plus de 1200 associations, ligues régionales et comités départementaux au service de l'inclusion de chaque personne en situation de handicap mental et/ou psychique. Elle permet à chaque sportif de s'identifier pleinement dans un environnement où tout est adapté pour que la personne puisse trouver un épanouissement sportif complet.

Marc Truffaut
Président FFSA et INAS Monde



En conclusion



Nos point forts

- ✓ Un développement des activités physiques et sportives porté depuis plus de 30 ans
- ✓ Une volonté associative d'intégrer la pratique sportive comme outil d'accompagnement
- ✓ Un projet citoyen porté avec et pour des personnes en situation de handicap
- ✓ Des moyens humains, logistiques, matériels et financiers engagés par l'AEDE et ses établissements
- ✓ Des associations sportives facilitant l'accès à la pratique
- ✓ 1ère association sportive d'Ile de France en nombre de licenciés
- ✓ Des soutiens par un réseau de partenaires extérieurs
- ✓ La reconnaissance de l'AEDE et de Sport Toi Bien par le mouvement sportif
- ✓ L'accompagnement de sportifs de haut niveau

Des points à améliorer



- ✓ Le renforcement de l'utilisation du sport comme outil de soin, éducatif et social dans les établissements et services de l'AEDE au service de l'utilisateur
- ✓ La pérennisation et le développement des activités
- ✓ La généralisation de l'utilisation des outils et moyens d'actions existants
- ✓ La cohérence de la mise en œuvre du projet sportif associatif
- ✓ L'utilisation et la mutualisation des compétences d'encadrement sportif dans chaque établissement
- ✓ La dynamique des forces vives au sein du service sport de l'AEDE et de ses relais dans les structures
- ✓ La prise en compte de la dimension sportive à tous les niveaux de décision de l'organisme gestionnaire
- ✓ La structuration des actions de l'engagement associatif

Partie 2

Analyse des évolutions de l'environnement

- Les axes stratégiques de l'AEDE pour les années 2018-2027
 - L'inclusion comme objectif majeur
- Les bénéfices de la pratique d'activités physiques et sportives
 - Les dix bonnes raisons d'être au Sport Adapté
- Les classifications : un besoin d'équité et à une volonté de sécuriser
- Les schémas départementaux de soutien à l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées
 - Les plans régionaux de santé Ile de France et Grand Est (focus sur la pratique sportive)
 - L'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, une véritable opportunité

Axes stratégiques de l'AEDE pour les années 2018-2027

L'AEDE s'inscrit dans la continuité et le renforcement de son positionnement au sein du secteur social et médico-social et fait de la promotion du sport un de ses axes de développement



Une association en développement maîtrisé

- ✓ Renforcement de la présence de l'AEDE notamment dans les régions Île-de-France & Grand-Est, en recherche de complémentarité, de compétences et de savoir-faire et en concertation avec nos financeurs publics,
- ✓ Poursuite de son développement en lien avec les politiques du secteur, en prenant en compte la diversité croissante des problématiques liées au handicap et / ou difficultés sociales : handicap mental, vieillissement, troubles psychiques, polyhandicap, troubles du comportement, troubles neurologiques, troubles envahissants du développement, troubles du spectre autistique...
- ✓ Consolidation de la dynamique inclusive par la création de services en milieu ouvert (SAMSAH - SAVS – via des appels à projets), de résidences accueil ou résidences sociales, d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) ou d'un centre de vacances adapté,
- ✓ Poursuite de la réflexion et des actions relatives à l'accompagnement précoce des enfants et développement de solutions adaptées,
- ✓ Développement d'une démarche structurée d'innovation permettant la mise en œuvre de projets bénéficiant d'un financement différencié,
- ✓ Contribution à la coopération entre les secteurs sanitaire et médico-social, en développant des partenariats et en renforçant la présence de l'AEDE dans les organisations représentatives.



Une association à l'écoute des personnes accompagnées

- ✓ Prise en compte de l'évolution des besoins des personnes accueillies dans leurs parcours de vies, en favorisant l'émergence de solutions innovantes et la modification / extension de places de nos établissements et services,
- ✓ Diversification des accompagnements et prestations en engageant des partenariats avec les structures du secteur sanitaire, scolaire, économique, social et culturel,
- ✓ Amélioration des parcours de vies par une coopération renforcée entre établissements et services, la mise en œuvre de partenariats et le développement de pôles de compétences et de prestations externalisées,
- ✓ Poursuite de la mutualisation des moyens et de l'harmonisation des pratiques au sein des territoires,
- ✓ Renforcement de la démarche qualité et éco responsabilité, en intégrant le développement durable à l'ensemble des projets et en respectant les principes de l'économie sociale et solidaire,
- ✓ **Promotion du sport, de la culture, de la participation aux activités proposées par l'association (activités culturelles, concerts, colloques...) en s'appuyant sur l'engagement actif des établissements et services,**
- ✓ Optimisation de la performance des systèmes d'information et des logiciels métiers.



Une association riche de forces vives

- ✓ Mise en œuvre d'une stratégie de ressources humaines adaptées aux évolutions de l'AEDE,
- ✓ Inscription de la « bienveillance managériale » dans l'organisation de l'association garantissant un climat social serein et constructif,
- ✓ Développement d'une communication favorisant l'efficacité de nos organisations et la cohésion des professionnels,
- ✓ Renforcement de la politique de prévention des risques professionnels et psychosociaux,
- ✓ Accompagnement des professionnels au changement et à l'évolution des pratiques et des métiers au regard des publics accueillis, par une politique de formation ambitieuse,
- ✓ Développement des missions transversales des cadres dirigeants pour favoriser la cohérence associative,
- ✓ Mise en œuvre d'une dynamique de partage des connaissances et des pratiques au sein de l'association, en s'appuyant sur des professionnels ayant une expertise reconnue.

L'inclusion : objectif majeur



Extrait de la Conférence FFSA sur l'inclusion (Bourges, Mars 2019)

L'inclusion des personnes en situation de handicap est une nécessité sociale et sociétale. L'AEDE a toujours œuvré pour faire reconnaître chaque personne dans ses droits et sa place en tant que citoyen. Dans cet objectif, notre accompagnement vers un projet sportif prend en compte les qualités intrinsèques de la Personne et tend à promouvoir une adaptation des solutions pour une pratique inclusive.

Cela passe par une sensibilisation des clubs de pratique « traditionnels » qui malgré une volonté qui se confirme tous les jours, ne sont pas toujours prêts à l'accueil de la différence. C'est un travail au long cours qui nécessite une remise en question des objectifs et des modes de fonctionnement de chaque association ou club. Au quotidien, il leur est souvent complexe d'accueillir dans des conditions optimales d'encadrement des personnes en situation de handicap mental, psychique ou présentant un trouble du spectre autistique : pédagogie non adaptée, encadrement insuffisamment formé...

Notre dynamique inclusive est plutôt de répondre aux besoins et demandes des personnes accompagnées, en leur proposant une palette de solutions adaptées. En parallèle, les partenariats et collaborations sont engagés pour faire en sorte que la place de chacun soit enfin reconnue, dans le cadre de pratiques partagées.

Il n'existe pas un modèle unique de l'inclusion à tout prix, mais un chemin à suivre pour adapter la société aux caractéristiques de chaque individu qui la compose.

Par l'information, la communication, la formation, il est ainsi de notre devoir de participer au changement de paradigme et à l'adaptation de l'environnement.

La transition inclusive, une démarche nationale...

Dans une société inclusive, c'est la société qui s'adapte aux singularités de la personne, à ses différences en aménageant et en faisant évoluer son environnement pour faciliter les accès géographique, physique et financier à tous les citoyens. Cela implique une mobilisation et une implication de toutes les composantes de notre société pour penser la ville autrement dans une logique de développement durable urbain, rural et dans toutes les dimensions du territoire (technique, écologique, sociale, loisirs, culture, paysage, transports,...).

Une société inclusive l'est sur tout le territoire. Les spécificités et les déterminants historiques, géographiques, démographiques (...) des territoires sont pris en compte dans la construction des politiques de protection sociale. A l'instar de la démarche « une réponse accompagnée pour tous », elles ne peuvent se concevoir sans l'implication des parties prenantes territoriales qui construisent et adaptent, en continu, les réponses aux aspirations et aux attentes des personnes âgées et en situation de handicap.

Une société inclusive lutte contre les stigmatisations, les discriminations.

Une société inclusive anticipe, construit et adapte, à partir de l'existant, les modèles pertinents pour demain. Les parties prenantes du modèle d'aujourd'hui sont invitées à apporter les réponses aux questionnements de demain. Ces questionnements, cette demande évolutive doivent faire évoluer l'offre globale, c'est-à-dire l'ensemble des réponses apportées à chaque citoyen.

Cette démarche s'articule avec l'ensemble des stratégies et des chantiers de transformation de notre modèle, en premier lieu, la Stratégie nationale de santé, la Stratégie quinquennale de transformation et les missions parlementaires...

Extrait Publication « **Le Conseil de la CNSA se mobilise pour accompagner la transition inclusive** » Publié sur le site web CNSA le : 17 avril 2018-Mis à jour le : 11 avril 2019

Les bénéfices de la pratique d'activités physiques et sportives (APS)

Effets sur la santé de l'augmentation de l'activité physique et de la réduction de la sédentarité

Les effets favorables sur la santé d'une pratique d'activité physique régulière permettant d'atteindre les recommandations ne compensent pas forcément les effets délétères de la sédentarité. C'est pourquoi il est recommandé à la fois de faire plus d'activité physique.

Cela permet d'améliorer la qualité de vie, la santé mentale, en prévenant les états d'anxiété et de dépression, le bien-être, le sommeil et, à plus long terme, de réduire le risque de maladies cardio-vasculaires, de cancers (colon, sein, poumon, endomètre), de diabète de type 2, d'obésité et de bronchopneumopathie chronique obstructive (insuffisance respiratoire). Les APS ont un rôle préventif de l'ostéoporose.

L'activité physique permet de réduire certains effets liés au vieillissement et de maintenir l'autonomie au cours de l'avancée en âge.

Chez les enfants et les adolescents, la pratique régulière d'activité physique à impact (course, sauts), assure une bonne qualité osseuse, particulièrement lorsqu'elle est pratiquée lors de la pré-puberté et de la puberté.



L'activité Sport-Santé encadrée par l'éducatrice sportive

Les différents bénéfices pour la personne souhaitant pratiquer une activité physique et sportive

Le sport n'est pas toujours considéré à sa juste valeur. Il présente de nombreuses vertus et de bienfaits pour la personne.

Le premier impact est celui d'une meilleure santé. Il permet au pratiquant de participer à la prévention des maladies cardio-vasculaires et d'autres pathologies.

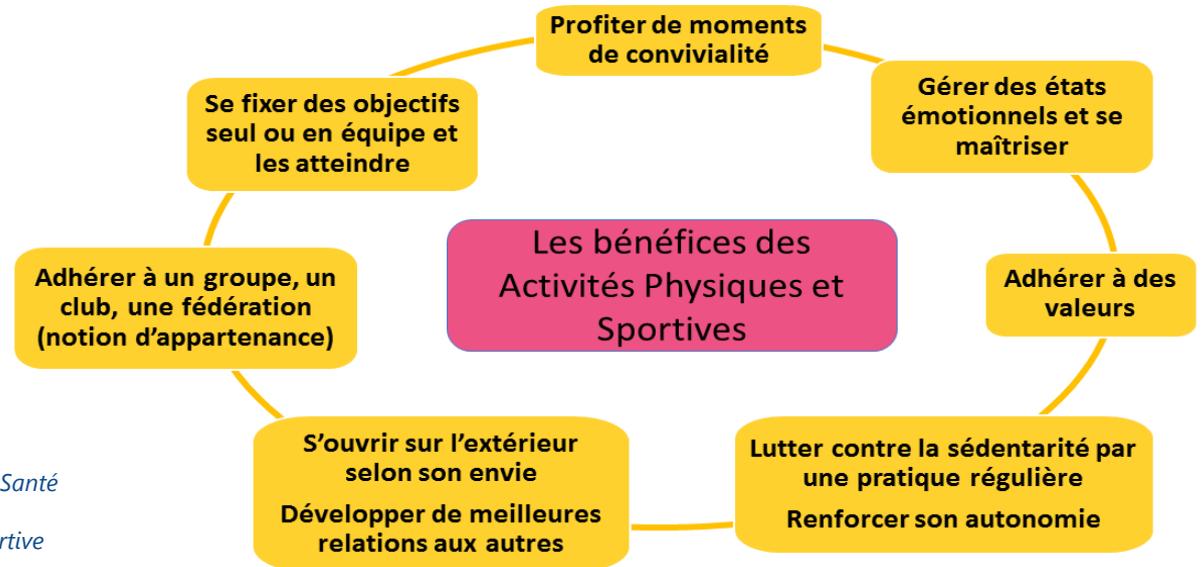
Par ailleurs, la pratique d'activité sportive amène la personne à avoir une meilleure autonomie au quotidien à travers une meilleure confiance en elle mais aussi en développant des acquis moteurs non développés. Il est à noter le travail que nous pouvons mener concernant l'hygiène tout simplement en intégrant par exemple la douche dans le déroulé d'une séance.

Nous ne pouvons que constater que cela permet à travers les règles du sport de construire un cadre de travail avec le sportif. On y voit s'améliorer des meilleures relations aux autres mais aussi un respect de l'autre. Ces différents aboutissements se conjuguent aussi en associant une gestion des émotions et donc de la maîtrise de soi.

Ces différents éléments amènent ainsi donc à améliorer la socialisation des sportifs

Les bénéfices du sport en général ne sont plus à démontrer et toute la dynamique, qui est impulsée avec, nous renforcent sur la volonté d'affirmer et de conforter le développement des activités physiques et sportives.

Le développement des activités physiques et sportives est parmi les seules activités qui permet de travailler à la fois : le volet santé, le volet éducatif et enfin le volet social.



Les dix bonnes raisons d'être au Sport Adapté (1/2)

Au-delà d'une pratique en établissement, l'adhésion à la Fédération Française de Sport Adapté via les associations Sport Toi Bien participe à l'inclusion de la personne.

Texte de référence édicté par la Fédération Française du Sport Adapté

1- Intégration

Beaucoup d'établissements spécialisés ont décidé depuis de nombreuses années de créer une association sportive, regroupant les sportifs volontaires et animée en partie par du personnel de l'établissement. Ce type d'associations représente environ 80% des adhérents de la FFSA. Pour elles, le Sport Adapté donne du relief à leur projet pédagogique parce qu'il transpose en pratique sociale leur programme d'éducation physique. Le Sport Adapté est ainsi un catalyseur d'intégration.

L'intégration, nous la voyons chaque année s'accomplir par les nombreux liens établis entre les associations sportives et leur environnement et aussi par les projets construits en partenariat avec le milieu sportif ordinaire, véritable partenaire du Sport Adapté à tous les niveaux.

2- Réussite

Le Sport Adapté valorise l'image que les jeunes et les adultes en situation de handicap mental et psychique ont d'eux-mêmes. Le sport adapté leur permet en effet de réussir des performances compatibles avec leurs capacités. L'enjeu de la compétition les pousse à améliorer leurs performances par un entraînement régulier et adapté. Faire du Sport, c'est vivre avec un projet.

Grâce à la FFSA, chaque sportif a la possibilité de construire et de réaliser un projet adapté à ses capacités, mêmes si elles sont très faibles.

Que la pratique sportive se déroule dans un cadre de loisir ou de compétition, chaque sportif peut constater ses progrès.

Chaque compétition sportive, du niveau local au niveau national, est organisée sur la base de 3 classifications et chacune avec des sous classifications. Nos sportifs peuvent espérer se confronter en toute équité.

3- Émotions partagées

Le Sport Adapté propose aux sportifs en situation de handicap mental et psychique, un espace d'expression et d'affirmation qui déborde les limites habituelles de leur vie quotidienne. Les rencontres et compétitions sportives, du niveau local au niveau international, par leur richesse d'échanges et d'émotions représentent, pour les sportifs, une expérience inoubliable et irremplaçable.

4- Citoyenneté

Le Sport Adapté confère à ses pratiquants une identité sociale à valeur forte : celle de licencié d'une fédération officielle et reconnue. Ils appartiennent à la grande famille du sport national et international, au même titre et à égalité de droit que des millions d'autres sportifs parmi lesquels les sportifs de haut niveau qu'ils connaissent et admirent.



Dans les rencontres sportives, le sportif du Sport Adapté fait l'expérience de sa responsabilité et de son enjeu par rapport à son équipe et son club, voire même par rapport à son pays s'il part à l'étranger.

La licence sportive c'est la carte d'identité qui a, pour le sportif, un sens. Elle lui confère un statut dans une organisation reconnue. De nombreuses associations sportives, de comités et de ligues invitent leurs sportifs à assumer des responsabilités dans les instances dirigeantes. Cette citoyenneté s'affirme encore dans le sentiment très vif que nos sportifs éprouvent de « défendre », lors des compétitions, leur club, leur département, leur région voire leur pays.

Paroles de sportifs

« J'ai choisi le Sport Adapté, car on nous donne une bonne place. On est considéré ». « Faire du sport, ça me met les tripes à l'air, ça m'émeut ».

« La pratique du sport, ça m'apporte...de voyager, d'être avec les copains, un défoulement, être au repas de gala, de découvrir d'autres horizons, de voir l'esprit d'équipe ».

« Dans la compétition, je ressens tout l'encouragement, le bruit, l'ambiance, l'émotion avec ma médaille ».

Propos recueillis en Conseil National Consultatif des Sportifs de la FFSA.

Les dix bonnes raisons d'être au Sport Adapté (2/2)

5- Efficience

Le Sport Adapté améliore toutes les potentialités motrices, intellectuelles, psychiques et par l'effet de la confiance en soi qu'il produit, augmente l'efficience de la personne en situation de handicap mental et psychique dans tous les domaines de la vie quotidienne, école, travail, relations sociales, créativité,... Est-ce un hasard si les responsables d'ESAT constatent que leurs travailleurs sportifs sont moins absents que d'autres pour raisons de santé, présentent plus d'habileté à leur poste de travail, ont moins besoin de soutien médicamenteux... Les éducateurs et responsables d'IME, de foyers d'hébergement... où le sport fait partie du projet d'établissement, font des remarques analogues.

6- Partenariats

Le Sport Adapté élargit le champ des partenaires : collectivités locales et territoriales, administrations publiques et privées, mouvement sportif, entreprises, médias... Le Sport Adapté permet de s'ouvrir et de participer à d'autres réseaux institutionnels et sociaux dont les références et le langage sont centrés sur d'autres objectifs que le handicap.

Par l'association sportive, l'établissement se présente à ses partenaires traditionnels, mais aussi à de nouveaux partenaires, sur un registre différent. Il ne s'agit plus de venir en aide à des personnes en difficulté mais de favoriser l'accomplissement d'un projet.

7- Ressources nouvelles

Le Sport Adapté ouvre la possibilité de recourir à d'autres sources de financements diversifiés : subventions publiques du CNDS (centre national pour le développement du sport), de la commune et des collectivités territoriales (communauté de communes, conseil départemental), fondations d'entreprises, sponsoring, mécénats, dons privés, ...

Bien sûr, il ne faut pas croire au miracle mais la preuve est faite que des associations sportives, dynamiques et

imaginatives, obtiennent des soutiens financiers, parfois non négligeables, notamment à l'occasion de manifestations phares ou de projets spécifiques (déplacements des sportifs, opérations novatrices...).

8- Image sociale

Le Sport Adapté affirme l'image de votre institution. Grace au Sport Adapté, ce que vous faites est mieux connu et les personnes en situation de handicap mental et psychique dont vous avez la charge sont mieux reconnues.

Certains responsables d'établissements ont bien compris cette démarche de reconnaissance. Grâce au sport, ils savent communiquer par les médias et les réseaux sociaux (radio, TV, presse écrite, Facebook, twitter...). L'image des jeunes et adultes en est rehaussée dans l'opinion publique.



9- Projet d'équipe

Le Sport Adapté dynamise une équipe en la rassemblant autour d'un projet collectif. Les dirigeants, les parents, les techniciens, les partenaires, les sportifs eux-mêmes, se mobilisent ensemble pour animer la vie de l'association, assurer les entraînements, préparer la participation aux rencontres, rechercher des fonds, communiquer...

Citons un éducateur : « Après 15 ans de pratique professionnelle, j'avais l'impression de tourner en rond ; j'avais de la peine à me renouveler, je perdais de ma motivation. Le Sport Adapté m'a ouvert des perspectives insoupçonnées. Mes collègues, qui sont venus avec moi dans l'équipe associative, ont trouvé un souffle nouveau dans l'établissement. Ils se distinguent par leur entrain.»

10- Participation

Le Sport Adapté permet à tous ses membres d'être les acteurs de son évolution et de son développement. Le Sport Adapté est un mouvement qui sollicite la participation de tous, à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie fédérale, initiatives, propositions...

La FFSA n'est pas une institution lourdement bureaucratique. Elle est une grande famille vivante où, au-delà des divergences d'approches et de fonctionnement selon les territoires, il y a un état d'esprit et une entente profonde sur les valeurs qui rassemblent tous ses acteurs et les objectifs qu'ils poursuivent.

« La fédération, c'est quelque chose au plus haut niveau du Sport Adapté. Elle fait le lien entre tout le monde. La FFSA c'est pour fédérer tout cela ».

« Ma licence, c'est une reconnaissance, un lien avec les autres ».

« Je suis au comité directeur de mon club. Je suis témoin du Sport Adapté dans mon établissement mais aussi dans les autres ».

Propos recueillis en Conseil National Consultatif des sportifs de la FFSA

Les classifications : un besoin d'équité et une volonté de sécuriser

En 2017, la Fédération Française de Sport Adapté a défini de nouveaux critères de classifications pour les sportifs souhaitant accéder à la compétition.

Depuis 1980, les règlements sportifs fédéraux prévoyaient, pour la pratique compétitive, 3 divisions : D1, D2 et D3. Ces divisions sont devenues petit à petit des divisions de « niveau de pratique », éloignées des principes initiaux fondés sur les capacités intrinsèques des pratiquants.

L'équité dans la compétition n'étant plus respectée, le comité directeur de la FFSA a décidé en 2016 de retrouver le sens initial en se basant sur une classification par capacité ou compétence et non par niveau de performance afin d'assurer une meilleure équité dans la pratique compétitive et de préserver la sécurité dans la confrontation.

La nouvelle classification est conçue en tenant compte prioritairement des capacités intrinsèques des personnes, en se référant à leurs compétences dans les domaines de l'autonomie, de la communication, de la socialisation et de la motricité. Elle est transversale à toutes les disciplines.

La FFSA s'est assurée auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) pour être en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fiche de synthèse de classification

SPORTIF		EVALUATEUR (réfèrent éducatif ressource)
NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :	CLASSIFICATION (à remplir à l'issue du questionnaire), Indiquer les nombres de : AB <input type="checkbox"/> BC <input type="checkbox"/> CD <input type="checkbox"/>	- NOM : - PRENOM : - FONCTION : Signature
NUMERO DE LICENCE FFSA : ANNEE PREMIERE LICENCE FFSA (facultatif) :		
COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE :	DATE DE CLASSIFICATION :	EVALUATEUR (réfèrent éducatif ressource) - NOM : - PRENOM : - FONCTION : Signature
LIEU DE VIE :		
STRUCTURE DE PRISE EN CHARGE (scolaire, professionnelle, sanitaire...) :		
DIPLOMES (scolaires, professionnels, permis B, secourisme...) :		CLASSIFICATEUR (responsable de la classification) - NOM : - PRENOM : - FONCTION : Signature
MESURES DE PROTECTION (tutelle, curatelle...) :		

La classification, comment ça marche

La classification d'un sportif se détermine en répondant à un questionnaire sur la capacité de ce dernier à réaliser 60 actions qui se répartissent en 4 thèmes : la Socialisation, la Communication, l'Autonomie et la Motricité. Les réponses peuvent être A,B,C ou D.

- A = non, ne fait pas
- B = fait avec une aide systématique
- C = fait avec une aide partielle
- D = oui, fait sans aide.

Le classificateur comptabilise chacune des réponses. Il en découle un nombre pour les 3 catégories : AB (somme des réponses A et B), BC (somme des réponses B et C), et CD (somme des réponses C et D). Le sportif sera classé dans la catégorie correspondant au nombre le plus grand.

Pour limiter les écarts d'évaluation, celle-ci est faite par deux professionnels qui connaissent le sportif et de préférence avec le sportif lui-même.

Le classificateur remplit la fiche de synthèse de l'évaluation (ci-dessus). Sauf évolution significative du sportif, la classification reste valable plusieurs années.

Les schémas départementaux de soutien à l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées

Les orientations de l'action des départements en faveur de l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées sont régulièrement mises à jour et présentées sous la forme de schémas pluriannuels et comportant plusieurs axes et objectifs.

Les établissements et services de l'AEDE s'inscrivent en tant qu'acteurs de ces dynamiques d'évolution. La dimension sportive, même si elle n'est pas toujours clairement explicitée, fait pleinement partie de façon transverse de ces orientations.



Les 3 axes d'intervention du schéma départemental de Seine-et-Marne 2019-2024

Orientation 1 : Observer / analyser / piloter

Un département alerte et vigilant pour piloter les politiques publiques dont il est le chef de file

1. Renforcer les capacités d'observation des territoires et développer la capacité d'analyse des besoins sociaux partagée avec les partenaires
2. Mettre en place un observatoire départemental.
3. Elaborer une vision partagée de l'offre (sociale, médicale et médico-sociale)
4. Revisiter la gouvernance des politiques de solidarité
5. S'assurer d'un pilotage rapproché et partagé notamment dans le champ de la protection de l'enfance

Orientation 2 : Accueillir / Informer

Un département présent au plus près des seine-et-marnais pour faciliter l'accès aux droits

1. Identifier la cartographie des services et l'adapter aux enjeux sociaux de la population
2. Mettre en place un répertoire actif des ressources sociales du territoire et de connexion inter-partenaires
3. Accompagner les professionnels dans la transition numérique
4. Associer les usagers à la construction des outils d'information et de communication
5. Adapter les outils de communication aux enjeux des publics connectés, non connectés, en situation de handicap, vieillissants
6. Repenser l'offre de service des Maisons Départementales des Solidarités pour créer des passerelles avec les autres parties prenantes
7. Poursuivre le renforcement de l'accueil de proximité (PAT)

Orientation 3 : Prévenir / Accompagner / Protéger

Un département agile et innovant pour accompagner les parcours de vie

1. Formaliser les accompagnements individuels pour normer leur forme et leur fond en vue d'une plus grande cohérence entre professionnels et aidants
2. Créer des outils de référencement des parcours
3. Structurer l'offre et harmoniser les pratiques en matière d'accompagnement collectif (santé, culture, sports, éducation).
4. Transformer l'accompagnement pour que les bénéficiaires deviennent acteurs de leur parcours
5. Développer la participation des usagers aux instances
6. Développer le soutien aux aidants
7. Elargir la palette de solutions
8. Réfléchir à une offre souple et adaptable
9. Promouvoir la prévention des situations de fragilité
10. Développer une stratégie de prévention des situations de fragilité, conjointement avec les partenaires



Les schémas départementaux de soutien à l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées



Outre le schéma départemental, le département de Seine Saint Denis s'est lancé dans un projet d'équipement sportif d'envergure :

PRISME, c'est parti ! Cet équipement sportif conçu en accessibilité universelle sera unique en Europe. Pensé pour faciliter l'accueil de tout-te-s, il sera livré à Bobigny courant 2023. Une innovation en Seine-Saint-Denis pour une société plus inclusive !

Ce Pôle métropolitain de référence autour de l'inclusion sportive, sur l'espace du stade de la Motte à Bobigny, verra le jour avant l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques 2024.

Le PRISME veut offrir un espace de pratique sportive unique en Europe, pensé pour faciliter l'accueil de tou-te-s, qu'ils-elles soient valides, en situation de handicap, sportifs de haut niveau ou amateurs.

L'application d'une telle démarche à un équipement sportif constitue une première en Europe, et lui confèrera un rayonnement métropolitain, national et international.



Cette priorité faite à l'accessibilité dans toutes les phases du projet doit ainsi permettre au PRISME d'incarner une vision inclusive et innovante de la ville et de l'aménagement urbain de demain. PRISME est né d'une volonté conjointe du département et de plusieurs partenaires des champs sportifs, médico-sociaux, universitaires et d'autres collectivités de proposer un espace dédié au sport inclusif.

Stéphane Troussel, Président du Conseil départemental, Magalie Thibault vice-présidente et Mathieu Hanotin, conseiller départemental ont lancé officiellement le Pôle de référence inclusif et sportif métropolitain (PRISME) en réunissant les partenaires institutionnels historiques du projet (EPT Est-Ensemble, Ville de Paris, Ville de Bobigny, AP-HP, Université Paris 13), les représentants du mouvement sportif et des personnes en situation de handicap ayant participé à son émergence (CDOS 93, Fédération française de sport adapté, comités départementaux handisport, sport adapté, FSGT, l'association médico-sociale AEDE), ainsi que l'Etat, le Comité d'organisation des JOP 2024 et fédérations délégataires paralympiques.

Le Pôle dans sa globalité prévoit également de pouvoir accueillir des travailleurs en situation de handicap pour accompagner sa gestion, et utiliser le projet comme un accélérateur d'inclusion professionnelle. D'autres espaces fonciers seront également libérés par la suite pour permettre l'implantation, dans une logique de cluster, d'autres structures œuvrant par exemple dans les champs de la recherche, de l'accompagnement et des ressources en pratiques sportive et citoyenne inclusives.

Le département a décidé de porter la maîtrise d'ouvrage de cet équipement pour faciliter sa réalisation, et garantir une livraison avant les JOP 2024.

L'équipement permettra enfin d'accueillir des compétitions nationales et internationales, notamment dans les disciplines paralympiques, handisport et sport adapté.

(Source : site internet du département de Seine Saint Denis)

Les schémas départementaux de soutien à l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées

Au 1^{er} janvier 2018, près de 68000 personnes possédaient au moins un droit actif auprès de la MDPH 67. Les plus de 60 ans représentent désormais le tiers.

- Au 31 décembre 2017, 21% des enfants confiés à l'ASE du Bas-Rhin sont en situation de handicap, ce qui est environ 7 fois supérieur au taux de prévalence du handicap pour la population générale. Cela représente 527 mineurs (0-18 ans) et 29 jeunes majeurs (18-20 ans). Il s'agit principalement d'enfants de plus de 6 ans et 65% sont des garçons. Ces enfants présentent majoritairement une déficience psychique (39%) ou une déficience intellectuelle (35%). 55% des enfants présentent des troubles du comportement.
- Au 31 décembre 2017, 14068 adultes Bas-Rhinois sont allocataires de l'AAH. Le nombre de foyers allocataires a augmenté de 28% en 10 ans.



Les 3 axes d'intervention du schéma départemental du Bas-Rhin 2019-2023

Assurer une place à chacun dans la société et développer les formes de participation et d'engagement à la vie sociale

1. Garantir le parcours de vie de l'enfant en situation de handicap
2. Rendre prioritaire la thématique de l'emploi des personnes en situation de handicap
3. Poursuivre l'amélioration du suivi et de l'accompagnement des situations individuelles complexes
4. Favoriser l'accès à la citoyenneté et favoriser les initiatives citoyennes
5. Développer la mobilité adaptée pour plus d'autonomie.

Mieux connaître pour mieux accompagner

1. Mieux connaître les besoins des personnes en perte d'autonomie et en situation de handicap
2. Sensibiliser et informer aux enjeux de la perte d'autonomie : l'accès de tous à une information de qualité, actions de sensibilisation dans différents lieux de vie et adaptées
3. Poursuivre l'amélioration de l'accueil du public à la maison de l'autonomie en tout point du territoire
4. Remettre la confiance au cœur de la relation entre l'administration et la personne
5. Renforcer l'animation, le développement et l'aménagement des territoires

Mieux anticiper et mieux accompagner la perte d'autonomie

1. Développer et renforcer la prévention pour éviter l'aggravation de la situation et les risques de rupture
2. Favoriser l'accompagnement des aidants, renforcement de l'offre de répit, modernisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)
3. Adapter l'offre médico-sociale aux besoins et promouvoir l'offre de qualité
4. Aménager et adapter un parcours résidentiel pour chacun
5. Faciliter la coordination des interventions afin de fluidifier les parcours



Les projets régionaux de santé Ile-de-France et Grand-Est

Les Agences Régionales de Santé ont pour mission de déployer sur les territoires les stratégies politiques nationales. Elles inscrivent leurs actions dans des plans pluriannuels dénommés Projets Régionaux de Santé.

L'ARS d'Ile-de-France et l'ARS du Grand-Est ont élaboré dernièrement leur PRS 2018/2022 pour la première et 2018/2023 pour la seconde.

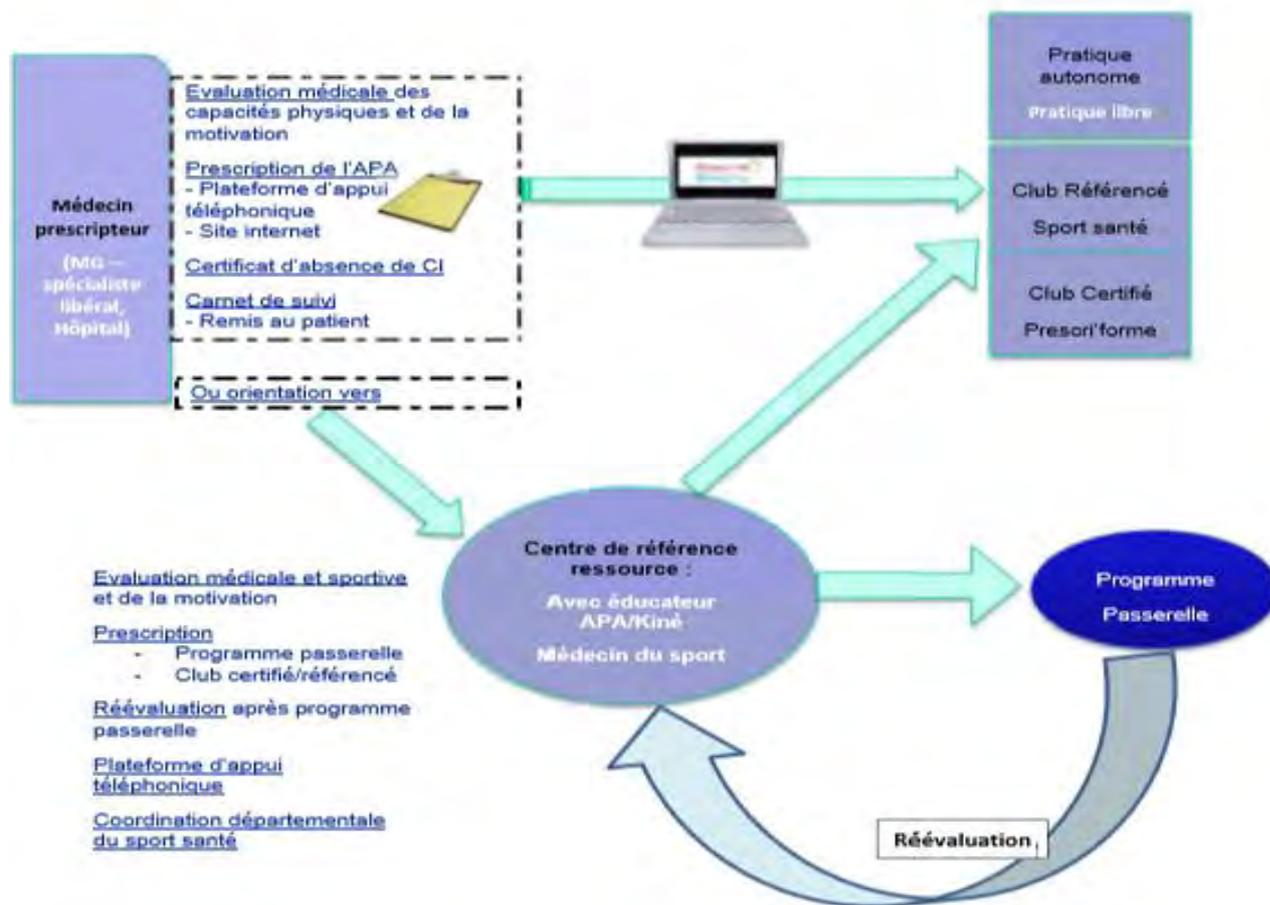
Dans ces PRS, la prise en compte des activités physiques et sportives, est reconnue comme fondamentale en matière de prévention et d'amélioration de l'hygiène de vie des personnes. Elles viennent en complément de la bonne nutrition et la qualité de l'alimentation.

Visant la population dans la globalité, l'accent est cependant mis sur des publics plus vulnérables notamment les personnes en situation de handicap, les personnes présentant une Affection Longue Durée et les personnes en précarité.

Un des objectifs du plan est donc de créer les conditions favorables à la pratique d'activités physiques et sportives et faciliter l'accès à une alimentation saine et suffisante.

Les bénéfices du sport sur la santé n'est plus à démontrer. Les plans régionaux de santé décrivent de façon concrète de nouveaux dispositifs dont l'objet est d'utiliser les APS comme un outil au service d'une amélioration de santé et de bien-être de chacun.

Un des exemples d'action du PRS est la mise en œuvre du dispositif Prescri'forme en Ile de France et Prescri'Mouv en Alsace.



Dans le cadre du dispositif « Prescri'forme » les acteurs de la santé, en partenariat avec ceux du milieu sportif traditionnel et adapté mettent en œuvre des programmes de pratiques visant à la prévention et l'amélioration de la santé des personnes.

Une opportunité : L'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 !

L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 peut être un levier pour dynamiser le développement sportif à destination des personnes en situation de handicap à l'AEDE.

L'organisation des jeux offre aussi l'opportunité de bénéficier de **l'héritage des jeux** en contribuant à la réflexion sur l'utilisation à long terme des moyens investis. Cet héritage agira comme accélérateur des pratiques. En effet, la volonté politique et sociétale va permettre d'y consacrer notamment des moyens financiers et matériels dans un esprit de dynamique et de partenariat.

Plusieurs supports de communication ont ainsi été créés et différentes actions sont d'ores et déjà mises en place pour que l'héritage des JOP perdure dans le temps

Les **journées olympiques et paralympiques annuelles** de Juin sont consacrées à l'accès au sport pour tous dans l'objectif d'amener le maximum de personnes à la pratique d'activités physiques et sportives. Elles s'inscrivent dans un élan populaire en vue de fédérer la France et ses habitants.

La **détection de jeunes talents**, par les instances fédérales offre l'occasion pour les jeunes de l'AEDE qui auraient ce rêve paralympique. C'est ce que vit actuellement Charles-Antoine Kouakou de Sport Toi Bien 93 et de l'ESAT des Muguets.

Dans cette dynamique des jeux, **les politiques publiques** des communes, communautés de communes, départements et régions soutiennent ce mouvement. Elles favorisent l'investissement de moyens et visent toutes les populations, notamment celles des personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui déjà, des budgets sont alloués par des institutions publiques et les collectivités territoriales en faveur des Ligues Sport Adapté et de certaines associations locales (clubs premiums) pour favoriser l'émergence de nouvelles pratiques sportives.

L'AEDE et les associations Sport Toi Bien doivent se saisir de ce mouvement et de ce type d'événement pour développer les pratiques sportives.

Dans l'esprit de découverte de ces activités, l'AEDE via Sport Toi Bien organise une journée similaire à celle des journées olympiques et paralympiques en septembre pour permettre une découverte des activités physiques et sportives et faire également un choix d'activités régulières pour la saison en cours.

La vague des jeux peut permettre d'y associer les plus réfractaires à vouloir pratiquer une activité physique et sportive et de mobiliser plus facilement les collectivités et autres établissements hors AEDE.



En conclusion : les impacts des évolutions de l'environnement

Les orientations stratégiques de l'association gestionnaire

Un projet associatif qui affirme sa volonté en matière sportive

- ✓ Démontrer la participation active de l'AEDE au virage de l'inclusion particulièrement sur le champ sportif

Les nouvelles exigences réglementaires

Une nouvelle classification en sport adapté pour les sportifs pratiquant en compétition

- ✓ Sécuriser la pratique en compétition pour les usagers et résidents de l'AEDE

Les évolutions des politiques du secteur

La volonté politique et sociétale au service de l'inclusion

Des schémas départementaux qui intègrent la dimension sportive comme essentielle

La déclinaison du sport santé comme un des objectifs des schémas régionaux du ministère de la santé

- ✓ Renforcer les pratiques de « sport santé » au sein des établissements et services de l'AEDE

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles ou RBPP

- ✓ Un constat partagé des bienfaits de la pratique sportive sur la santé, l'autonomie et l'ouverture sociale

L'offre de service

Une organisation fédérale « Sport adapté » qui évolue au service des personnes en situation de handicap

L'élan porté par l'organisation des JOP 2024 à Paris

- ✓ L'héritage des JOP pour des pratiques innovantes et ouvertes au plus grand nombre
- ✓ La reconnaissance de l'AEDE et de ses associations sportives comme un acteur important du paysage
- ✓ La possibilité de développer ses actions dans le champ sportif en cohérence avec les attentes des institutions
- ✓ La possibilité d'offrir des parcours dans le cadre du sport adapté ou en partenariat

Partie 3

Les orientations générales 2019-2024

La vision à 5 ans et les axes stratégiques

La déclinaison des axes stratégiques en objectifs généraux

La vision à 5 ans et les axes stratégiques

Après 30 ans de développement de l'activité sportive, l'AEDE se positionne aujourd'hui comme un acteur engagé pour faciliter l'accès au sport en proposant un projet sportif à chaque personne.

Dans les 5 ans à venir, elle ambitionne d'élargir ses actions dans ce domaine en fédérant l'ensemble des acteurs de l'accompagnement autour de cette dynamique.

Elles visent à mettre en cohérence ces dernières au service du projet sportif de l'utilisateur. Elles doivent s'inscrire dans une organisation rationnelle et partagée s'appuyant sur des outils adaptés.

Notre slogan : « A chacun son projet sportif ! »

De cette vision découlent **3 axes stratégiques pour 2019-2024**

Axe 1 Promouvoir l'engagement de tous les acteurs autour d'une dynamique sportive cohérente

Axe 2 Renforcer l'efficacité de l'organisation de la pratique sportive dans l'AEDE et en partenariat

Axe 3 Positionner la Personne au cœur de son projet individuel sportif

La déclinaison des axes stratégiques en objectifs généraux

Axe 1

Promouvoir l'engagement de tous les acteurs de l'AEDE autour d'une dynamique sportive cohérente.

Objectif général 1.1 : Affirmer et partager la culture associative de l'accès au sport

Objectif général 1.2 : Décliner la dynamique sportive associative de manière cohérente

Objectif général 1.3 : Mobiliser l'ensemble des acteurs

Axe 2

Renforcer l'efficacité de l'organisation de la pratique sportive dans l'AEDE et en partenariat

Objectif général 2.1 : Améliorer la structuration de la dynamique sportive associative

Objectif général 2.2 : Pérenniser et développer la pratique sportive

Objectif général 2.3 : Renforcer nos actions de coordination avec les partenaires

Axe 3

Positionner la personne au cœur de son projet individuel sportif

Objectif général 3.1 : Déployer le projet individuel sportif

Objectif général 3.2 : Favoriser la participation des usagers à tous les stades de la démarche

Objectif général 3.3 : Mobiliser les acteurs et partenaires au service du Projet Sportif Individuel

Partie 4

Le plan d'action – Le suivi et l'évaluation du projet sportif

La déclinaison en plans d'actions des objectifs généraux

Les modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du projet d'établissement

Les plans d'actions

Plan d'actions n°1 : Promouvoir l'engagement de tous les acteurs de l'AEDE autour d'une dynamique sportive cohérente

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Personnes à impliquer	Calendrier Réalisation					Indicateurs de résultats
			2019	2020	2021	2022	2023	
1.1 Affirmer et partager la culture associative de l'accès au sport <i>Responsable :</i> David Peterschmitt Jean-Michel Turlik Service sport	Demander à chaque établissement des photos et des informations concernant les activités physiques et sportives pratiquées	Service sport		●				<ul style="list-style-type: none"> Un retour a minima de chaque établissement Nombre de photos et d'informations reçues Versions finalisées
	Elaborer une version FALC et synthétique du projet sportif associatif	Service sport et responsables Sport Toi Bien 93 et 77			●			<ul style="list-style-type: none"> Fourniture d'un état synthétique de l'ensemble des éléments (compilation)
	Etablir un état des lieux de la prise en compte de la dimension sportive dans tous les documents institutionnels (PS, PE)	Service sport Directeurs de territoire DQI		●	●			<ul style="list-style-type: none"> Nombre de documents mis à jour et harmonisés
	Analyser, formuler des propositions, valider et mettre en œuvre des améliorations	Service sport Etablissements Référents sports des établissements DQI			●	●		<ul style="list-style-type: none"> Administrateur identifié
	Solliciter un ou plusieurs administrateurs du CA de l'AEDE pour assurer le relais sport entre le terrain et le CA	David Peterschmitt		●				<ul style="list-style-type: none"> Nombre de publications (nombre de partages, de personnes touchées et de like)
	Intégrer la dimension sportive dans les outils de communication associatifs	Prestataire communication DG		●	●			

Les plans d'actions

Plan d'actions n°1 : Promouvoir l'engagement de tous les acteurs de l'AEDE autour d'une dynamique sportive cohérente

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Personnes à impliquer	Calendrier Réalisation					Indicateurs de résultats
			2019	2020	2021	2022	2023	
1.2 Décliner la dynamique sportive associative de manière cohérente	Analyser de manière fine les différents fonctionnements des établissements en matière d'action sport via des rencontres systématiques avec les établissements	Service sport et établissements			●	●		<ul style="list-style-type: none"> Grille d'évaluation commune à l'ensemble des établissements Comptes rendus de rencontres avec chaque établissement (fiche de synthèse)
	Identifier des référents sports par établissement et service (usagers et professionnels)	Direction de territoire Avec les Directions d'établissements		●				<ul style="list-style-type: none"> Listing des référents sport
	Mettre en place un conventionnement entre l'AEDE et les STB	Présidents STB et Direction Générale		●	●			<ul style="list-style-type: none"> Conventions signées
	Proposer une organisation cohérente des ressources actuelles et à venir	Service sport		●				<ul style="list-style-type: none"> Organigramme des différents niveaux AEDE Fiches de missions établies et diffusées
	Mise en place d'une commission des référents sports des établissements (Commission sport)	Service sport		●	●			<ul style="list-style-type: none"> Commission mise en place
	Créer et déployer des outils et procédures d'organisations et d'évaluations	Service sport DQJ			●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Procédures établies et les outils opérationnels
	Elaborer un guide opérationnel de la pratique d'activités physiques et sportives	Service sport		●				<ul style="list-style-type: none"> Guide réalisé et diffusé à l'ensemble des établissements
1.3 Mobiliser l'ensemble des acteurs	Créer ou rechercher une association support pour le développement du sport pour le territoire grand est.	Direction Territoire Alsace Direction Générale Sport Toi Bien			●			<ul style="list-style-type: none"> Statuts déposés Ou association identifiée avec statuts modifiés
	Rencontrer et présenter les missions à chaque référent sports (binôme salarié et sportif) dans chaque établissement et service	Cadres de direction Service sport	●	●	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rencontres
	Planifier des rencontres de l'ensemble des référents sport	Service sport	●					<ul style="list-style-type: none"> Planning des réunions à réaliser sur 2020
	Diffuser et présenter le projet sportif avec envoi de courrier en amont par la Direction Générale aux directeurs de territoires	Service sport Présidents des Sport Toi Bien		●	●			<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets diffusés à chaque salarié dans les établissements Planning des réunions de présentation
	Identifier les attentes et créer un outil de communication	Service sport Référents sports			●			<ul style="list-style-type: none"> Référencement de l'ensemble des besoins Outil de communication créé
	Diffuser la recherche des bénévoles auprès des familles, des partenaires, des collectivités locales, des associations	Service sport		●	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de bénévoles mobilisés
Former et valoriser les bénévoles	Service sport		●	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de formations réalisées Nombre de bénévoles heureux 	

Les plans d'actions

Plan d'actions n°2 : Renforcer l'efficacité de l'organisation de la pratique sportive dans l'AEDE et en partenariat

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Personnes à impliquer	Calendrier Réalisation					Indicateurs de résultats
			2019	2020	2021	2022	2023	
2.1 Améliorer la structuration de la dynamique sportive associative Responsable : Service sport	Identifier les ressources matérielles, financières et humaines	Service sport		●				<ul style="list-style-type: none"> Inventaire réalisé
	Rechercher les possibilités de mutualisation interne et externe	Service sport			●			<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenariats formalisés
	Recenser les mutualisations existantes	Service sport		●				<ul style="list-style-type: none"> Inventaire des mutualisations
	Etablir et diffuser l'organigramme sportif	Service sport		●	●			<ul style="list-style-type: none"> Document créé Liste de diffusion
	Informier et diffuser dans les territoires et établissements/services AEDE	Service sport et référents sports établissements		●				<ul style="list-style-type: none"> Planification des réunions dans les établissements
	Intervention dans les CVS	Service sport et référents sports établissements			●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de CVS informés Compte rendu CVS
	Mettre en œuvre une campagne de communication à destination de nos partenaires	Service sport et prestataires communication				●		<ul style="list-style-type: none"> Flyer Powerpoint Réseaux sociaux Nombre de partenaires touchés
	Systématiser des rencontres régulières du COPIL Sport	Service Sport Référents sports		●	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Calendrier des rencontres établies Compte rendu des réunions
	Mettre en place un outil de partage (Alfresco)	Service sport Paul Weber			●			<ul style="list-style-type: none"> Base de données créée
	Revoir les statuts des Sport Toi Bien (revoir composition des collèges)	Service sport CA STB77 et 93		●	●			<ul style="list-style-type: none"> Statuts actualisés
	Redéfinir et formaliser les conditions de soutien des établissements de l'AEDE et l'AEDE à Sport Toi Bien	Service sport CA STB77 et 93		●				<ul style="list-style-type: none"> Convention de partenariat AEDE/ STB Convention de mise à disposition de Sport Toi Bien
	Clarifier les conditions des pratiques des établissements/services en interne et en externe avec Sport Toi Bien	Service sport CA STB77 et 93 AEDE			●			<ul style="list-style-type: none"> Etat des lieux réalisés Calendrier différencié des établissements et STB Respect du cadre réglementaire (médecine du sport) Procédure établie pour ceux qui veulent faire du sport

Les plans d'actions

Plan d'actions n°2 : Renforcer l'efficacité de l'organisation de la pratique sportive dans l'AEDE et en partenariat

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Personnes à impliquer	Calendrier Réalisation					Indicateurs de résultats
			2019	2020	2021	2022	2023	
2.2 Pérenniser et développer la pratique sportive <i>Responsable :</i> Chargé de mission sport	Etablir un état des lieux précis des financements actuels	Service sport		●				<ul style="list-style-type: none"> Listing des financements pérennes et/ou exceptionnels Typologie des financements (subventions, établissements, etc...)
	Caractériser le financement du sport par l'AEDE (budgets établissements et fonds propre)	Direction financière Service sport		●				<ul style="list-style-type: none"> Tableau d'analyse des recettes et des dépenses
	Structurer nos actions de recherches de mécénats et de sponsorings	Service sport Direction financière Direction qualité innovation		●	●	●		<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions menées Nombre de retours sur les actions Budgets récoltés
	Créer des outils de reporting pour les référents sports	Service sport Référents sports			●			<ul style="list-style-type: none"> Outils créés
	Mettre en place des outils de suivi et de centralisation des activités	Service sport			●			<ul style="list-style-type: none"> Procédures créées et diffusées
	Communiquer sur l'ensemble des actions menées sur les établissements et par les STB	Service sport	●	●	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions de communication
2.3 Renforcer nos actions de coordination avec les partenaires <i>Responsable :</i> Chargé de mission sport	Formaliser un répertoire des partenaires par territoire	Service Sport Direction des territoires Référents sport		●	●			<ul style="list-style-type: none"> Répertoire actualisé
	Etablir un état des lieux des moyens existants dans l'environnement	Service Sports Directions de territoires		●	●			<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'associations sportives identifiées Listing des équipements et des gestionnaires
	Proposer un modèle de convention	Service sport - DQI		●	●			<ul style="list-style-type: none"> Nombre de conventions signées
	Développer la communication par les réseaux sociaux	Service sport AEDE Mon Agence de Com	●	●	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de J'aime, de vues et de partages
	Initier et participer à une «conférence» autour du projet sportif associatif en vue de faire valoriser la démarche de l'AEDE	AEDE Les Sport Toi Bien Service sport			●	●		<ul style="list-style-type: none"> Manifestation ou communication organisée
	Mettre en lien les clubs potentiellement accueillants avec les personnes accompagnées à l'AEDE	Service sport				●		<ul style="list-style-type: none"> Nombre de pratiquants avec licences multi club
	Définir des modalités génériques de collaboration avec les clubs sportifs traditionnels.	Service sport AEDE				●		<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'accompagnements et de dispositifs mis en place
	Personnaliser en fonction de la situation de chaque licencié					●		<ul style="list-style-type: none"> Listing de critères d'autonomie

Les plans d'actions

Plan d'actions n°3 : Positionner la personne au cœur de son projet sportif individuel (PSI)

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Personnes à impliquer	Calendrier Réalisation						Indicateurs de résultats
			2019	2020	2021	2022	2023	2024	
3.1 Pérenniser et développer la pratique sportive <i>Responsable : Présidents STB</i>	Etablir le cahier des charges du projet sportif individuel	Service sport DQI			●				▪ Cahier des charges établi
	Créer l'outil support du projet sportif individuel	Service sport Directeurs établissements DQI			●	●			▪ Outil créé
	Diffuser le PSI auprès des directions d'établissement, des équipes et des référents sports	Directeurs d'établissements Service sport				●			▪ Nombre de présentation du PSI
	accompagner les établissements pour intégrer une rubrique sport dans le projet personnalisé	Service sport DQI Référents sports		●		●	●		▪ Nombre d'établissements ayant intégrés une rubrique sport dans le projet personnalisé
	Centraliser les différentes demandes des usagers exprimées dans les PSI	Référents sport Service sport				●	●		▪ Photographie synthétique des demandes réalisées
3.2 Favoriser la participation des personnes à tous les stades de la démarche <i>Responsable : Chargé de mission sport</i>	intégrer les personnes dans le groupe de travail sur le PSI	Service sport			●				▪ Feuille de présence aux réunions
	présentation des outils en CVS et réunion d'usagers	Service sport Directeur d'établissements				●			▪ Nombre d'interventions
	systematiser un temps de préparation avec la personne sur l'aspect sportif en amont du projet personnalisé	Référents sports des établissements				●	●	●	▪ Nombre de personnes préparées
	Décliner un plan d'action pour la mise en œuvre du PSI en distinguant les engagements de la personne et ceux des établissements ou du service de l'AEDE	Directeur d'établissement Réfèrent sport Réfèrent éducatif				●	●	●	▪ Plan d'action défini
	Mettre en place un conseil consultatif des sportifs et définir son périmètre d'attribution	Réfèrent sport Service sport		●					▪ Liste des membres établis ▪ Calendrier trimestriel établi
	Organiser une réunion par an avec l'ensemble des usagers dans chaque établissement	Service sport		●	●	●	●	●	▪ nombre et dates des réunions
	Impliquer le conseil consultatif des sportifs dans l'évaluation de la mise en œuvre du projet sportif	Service sport Référents sport usagers		●	●	●	●	●	▪ Nombre et dates des réunions avec Conseil Consultatif des sportifs

Les plans d'actions

Plan d'actions n°3 : Positionner la personne au cœur de son projet sportif individuel (PSI)

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Personnes à impliquer	Calendrier Réalisation						Indicateurs de résultats
			2019	2020	2021	2022	2023	2024	
3.3 Mobiliser les acteurs et partenaires au service du projet sportif individuel <i>Responsable :</i> Chargé de mission sport	Lister par établissements les acteurs intervenants autour du PSI	Directeurs Cadres éducatifs		●					<ul style="list-style-type: none"> Répertoire établi et partagé avec le service des sports
	Renseigner le rôle de chaque acteur dans le PSI	Cadres éducatifs Référénts sportifs			●	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> Cadre d'intervention formalisé
	Informier régulièrement (rappels), sur le sens et le contenu du PSI, les usagers, professionnels et bénévoles	Référénts sportifs Service des sports		●	●				<ul style="list-style-type: none"> Sondage auprès des acteurs Enquêtes satisfaction

Les modalités de suivi et de l'évaluation du projet sportif

La feuille de route pour les 5 années à venir est définie dans les plans d'actions présentés ci-avant. Le pilotage global de leur mise en œuvre, le suivi et l'évaluation est assurée par le Comité Qualité

Une démarche rigoureuse pour faire vivre le projet

Une déclinaison en plan d'actions

Chaque objectif général se décline en plusieurs objectifs spécifiques. Chaque objectif spécifique fait l'objet d'un plan d'actions permettant l'atteinte de cet objectif selon les échéances indiquées et de la désignation d'un professionnel en charge de la coordination de la mise en œuvre des actions prévues et du respect du calendrier.

La mise en œuvre des plans d'actions est planifiée sur les cinq ans de vie du projet sportif.

L'avancement du projet évalué annuellement

Il s'agit ensuite de s'assurer de la mise en œuvre du plan d'actions et d'en apprécier les résultats obtenus.

Le suivi global est porté par le Comité Qualité. Il pilote la mise en œuvre des travaux, en s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles et veille au respect du calendrier.

Pour suivre l'avancement des actions prévues, le Comité Qualité se réunira deux fois par an. Ces réunions donneront lieu à des comptes-rendus.

Pour apprécier les résultats obtenus, un bilan annuel sera établi par le Comité Qualité qui va évaluer :

- le niveau de réalisation des plans d'actions,
- les résultats obtenus par rapport aux objectifs attendus en s'appuyant sur les indicateurs de résultat prévus,
- l'implication des responsables, des personnels, des usagers et des partenaires.

Les différents pilotes des groupes de travail rendent compte de l'avancement des travaux au Comité et/ou présentent leurs travaux finalisés pour validation.

En fonction du bilan, des ajustements éventuels au plan d'actions sont apportés.

Ce bilan fait l'objet d'une communication aux professionnels de l'AEDE et au Conseil Consultatif des Sportifs quand il sera constitué.



Composition du Comité Qualité

- Les permanents du service Sport
- Les présidents des associations Sport Toi Bien
- Au moins un référent Sport d'établissement
- Au moins un membre du Conseil Consultatif des Sportif
- La Directrice Qualité et Innovation (DQI)

Le Comité peut inviter toute autre personne en fonction de l'ordre du jour, interne ou externe à l'AEDE.

Des actions de communication pour accompagner le déploiement du Projet Sportif

Une présentation du projet sportif sera organisée dans chaque Territoire auprès des professionnels des Etablissements et Services afin de pouvoir les mobiliser dans la mise en œuvre du projet sportif.

Des supports de présentation synthétique du projet seront élaborés pour une information adaptée aux différents acteurs : professionnels, résidents et usagers, familles et proches, partenaires.

Des actions de communication seront organisées tout au long des cinq années, afin d'informer chacun, sur l'avancement du Projet Sportif et de mobiliser certains acteurs sur la réalisation d'actions.

Conclusion



Ce projet est le point de départ d'une démarche collective, qui manifeste la volonté associative de donner aux activités physiques et sportives une place essentielle dans les parcours de vies des personnes accueillies ou accompagnées par l'AEDE.

Il s'inscrit également dans l'évolution des politiques publiques décrite par la « Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024 » visant notamment à promouvoir la santé et le bien-être par l'activité physique et sportive et à développer les activités physiques adaptées à des fins thérapeutiques. Il bénéficie également de la dynamique de l'héritage des Jeux Olympiques Paris 2024.

Afin que ce projet vive et évolue, chacun est appelé à s'y impliquer au regard de son statut et de sa fonction. Ainsi les bienfaits des activités physiques et sportives seront accessibles au plus grand nombre de personnes.

Lexique

AAH	Allocation Adulte Handicapé	HAS	Haute Autorité de Santé
ANAP	Agence Nationale d'Appui à la Performance	IME	Institut Médico-Educatif
APS	Activités Physiques et Sportives	INAS	International sports federation for persons with intellectual disability
ARS	Agence Régionale de Santé	INPI	Institut National de la Propriété Industrielle
AQSA	Attestation de Qualification Sport Adapté	IPC	Comité international paralympique (acronyme anglais)
BP JEPS - APT	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport – Activités Physiques pour Tous	JOP	Jeux Olympiques et Paralympiques
CASF	Code de l'Action Sociale et des Familles	MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
CDOS	Comité Départemental Olympique et Sportif	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
CDSA	Comité Départemental de Sport Adapté	PAT	Pôle Autonomie de Territoire
CNASEP	Centre National d'Accompagnement Social, Educatif et Professionnel	PSI	Projet Sportif Individuel
CNDS	Comité National pour le Développement du Sport	PRISME	Pôle de Référence Inclusif et Sportif Métropolitain
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie	PRS	Projet Régional de Santé
CNIL	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés	RNCP	Répertoire National des Certifications Professionnelles
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	SAAD	Service d'Aide A Domicile
CVS	Conseil de la Vie Sociale	SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
DE JEPS - APSA	Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport – Activités Physiques et Sportives Adaptés	SERAFIN PH	Services et Etablissements: Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours de Personnes Handicapées
DES JEPS-APSA	Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport – Activités Physiques et Sportives Adaptés	SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
DRJSCS	Direction Régionale de Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale	STAPS	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
ERP	Etablissement Recevant du Public	STB	Sport Toi Bien
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail	TSA	Troubles du Spectre de l'Autisme
ETP	Equivalent Temps Plein		
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé		
FALC	Facile à Lire et à Comprendre		
FFSA	Fédération Française de Sport Adapté		
FSGT	Fédération Sportive et Gymnique du Travail		